UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP - DAKAR

* * *

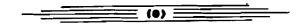
ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES (E.I.S.M.V)

N°36



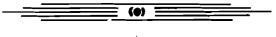
Année 1990

CREDIT AGRICOLE ET PRODUCTION OVINE DANS LE BASSIN ARACHIDIER SENEGALAIS



THESE

présentée et soutenue publiquement le 30 Juillet 1990 devant la Faculté de Médecine et Pharmacie de DAKAR pour obtenir le grade de DOCTEUR VETERINAIRE (DIPLOME D'ETAT)



par

Mor Woré GUEYE

né le 18 Décembre 1963 à Dakar (SENEGAL)

Président du Jury:

Monsieur Ibrahima WONE

Professeur à la Faculté de Médecine et de

Pharmacie de DAKAR

Rapporteur:

Monsieur Malang SEYDI

Professeur Agrégé à l' EISMV de DAKAR

Membres:

Monsieur Alassane SERE

Professeur à l'EISMV DE DAKAR

Monsieur Mamadou BADIANE

Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine et de

Pharmacie de DAKAR

Directeur de Thèse:

Docteur Cheikh LY

Assistant à l'EISMV de DAKAR

LISTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

* Personnel a plein temps

1-ANATOMIE-HISTOLOGIE-EMBRYOLOGIE

Kondi M.

AGBA

Maître de Conférences Agrégé

Jacques

ALAMARGOT

Assistant

Amedou

NCHARE

Moniteur

2- CHIRURGIE-REPRODUCTION

Papa El Hassane DIOP

Maître de Conférences Agrégé

Frenk

ALLAIRE

Assistant

Nahé

DIDUF (Melle)

Moniteur

3-ECONOMIE-GESTION

CHEICK

LY

Assistant

4- HYGIENE ET INDUSTRIE DES DENREES ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE

Malang

SEYDI

Moître de Conférences Agrégé

Ibrahima

SALAMI

Moniteur

5- MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE PATHOLOGIE-INFECTIEUSE

Justin Ayayi

AKAKPO

Maître de Conférences Agrégé

Rienatou

ALAMBEDJI (Mme)

Assistante

DRISSOU-BAPETEL

Moniteur

6- PARASITOLOGIE-MALADIES PARASITAIRES-ZOOLOGIE

Louis Joseph

PANGUI

Maître de Conférences Agrégé

Jean

BELOT

Assistant

Charles

MANDE

Moniteur

7- PATHOLOGIE MEDICALE~ANATOMIE PATHOLOGIQUE ET CLINIQUE **AMBULANTE**

Théodore

ALOGNINOUWA

Maître de Conférences Agrégé

Roger

PARENT

Maître-Assistant

Jean

PARANT

Maître-Assistant

Yalacé Y.

KABORET

Assistant

Lucien

MBEURNODJI

Moniteur

8- PHARMACIE-TOXICOLOGIE

François Adébayo ABIOLA

Maître de Conférences Agrégé

Moctar

KARIMOU

Moniteur

9- PHYSIOLOGIE-THERAPEUTIQUE-PHARMACODYNAMIE

Alassone

SERE

Professeur titulaire

rioussa

ASSANE

Maitre-Assistant

Mohamadou M.

LAWANI

Moniteur

Lota Dabio

TAMINI

Moniteur

10- PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUE ET MEDICALES

Germain Jérome

SAWADOGO

Maître de Conférences Agrégé

ADAM

ABOUNA

Moniteur

11- ZODTECHNIE-ALIMENTATION

Kodio

ABASSA

Assistant

Mobinou A.

ALLY

Moniteur

CERTIFICAT PREPARATOIRE AUX ETUDES VETERINAIRES

Tchala

KAZIA

Moniteur

* PERSONNEL VACATAIRE

- Biophysique

René

NDOYE

Professeur

Faculté de Médecine et de

Pharmacie Université Ch. A. DIOP

Jacqueline

PIQUET (Mme)

Chargée d'enseignement

Faculté de Médecine et de

Pharmacie Université Ch. A. DIOP

Alain

LECOMTE

Maître-Assistant

Faculté de Médecine et de

Pharmacie Université Ch. A. DIOP

Sulvie

GASSAMA (Mme)

Maître de Conférences Agrégée

Faculté de Médecine et de

Pharmacie Université Ch. A. DIO

* PERSONNEL EN MISSION

(Právu pour 1989-1990)

- PARASITOLOGIE

Ph.

DORCHIES

Professeur

ENV -TOULOUSE

L.

KILANI

Professeur

ENV SIDI THABET (TUNISIE)

S.

GEERTS

Professeur

Institut Médecine Vétérinaire Tropicale -ANVERS (Belgique)

- PATHOLOGIE PORCINE ANATOMIE PHATOLOGIQUE GENERALE

A.

DEWAELE

Professeur

Faculté Vétérinaire de CURCHEM Université de LIEGE (Belgique)

- PHARMACODYNAMIE

H. BRUGERE Professeur ENV - ALFORT

- PHYSIOLOGIE

J. FARGEAS Professeur ENV - TOULOUSE

- MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE

J. OUDAR Professeur ENV-LYON

Nadia HADDAD (Melle) Maître de Conférences Agrégée

ENV - SIDI THABET (TUNISIE)

- PHARMACIE -TOXICOLOGIE

L. EL BAHR! Professeur

ENV -SIDI THABET

(TUNISIE)

M.A. ANSAY Professeur

Faculté de Médecine Vétérinaire Université de LIEGE (Belgique)

- ANATOMIE PATHOLOGIQUE SPECIALE

F. CRESPEAU Professeur ENV - ALFORT

- DENREOLOGIE

M. ECKHOUTE Professour ENV-TOULOUSE

J. ROZIER Professeur ENV - ALFORT

- CHIRURGIE

A. CAZIEUX Professeur ENV- TOULOUSE

JE

1 :

DEDIE

CE

MODESTE TRAVAIL

DEDICACES

- A Allah le Tout Puissant, Clément et Miséricordieux.
- A son Prophète SAYIDOUNA MOUHAMED (P.S.L).
- A son Illustre Serviteur et Erudit Cheik Mouhamadou BAMBA.
- A mes parents
 Pour le soutien et l'affection dont vous m'avez comblés.
- A tous mes frères et soeurs ;
- A mes oncles et tantes en particulier :
 - . Ndongo dit grand commerçant ;
 - . Ndoubé NDIAYE et famille ;
 - . Amy MBEYE (Que son ame repose en paix "AMIN");
- ~ A Ndongo TOURE vous avez été pour moi un véritable père.
- A Goumbane DIONE et famille ;
- A Serigne Chelkh MBAYE et BAYE GORE
- A Fallou SENE, ADJI BA, PAPI, El Hadj et Khadime;
- A JULIO TRA, Djibril SY et GUINDO;
- A toute ma famille
- A tous mes parents et amis rappelés à Dieu ; Qu'ALLAH vous accueille dans son Paradis.
- A tous mes amis "MC" et amies Témoignage de mes amitiés fidèles et sincères.
- A l'ASC Jamono II en particulier son Comité Directeur.
- A Mady DIATTA, BOCAR BA et Dr. KOKO. En souvenir de vos qualités humaines.
- A tous ceux qui m'ont enseigné.
- Aux étudiants de l'E.I.S.M.V. de Dakar.
- Aux Camarades de la 17e Promotion (<u>Promo.Yacine NDIAYE</u>). En souvenir des inoubliables moments passés ensemble.
- Au peuple sénégalais.
- Et A l'Afrique toute entière.

REMERCIEMENTS

Au Conseil pour le Développement de la Recherche Economique et Sociale en Afrique (C.O.D.E.S.R.I.A.).

Ce travail a été réalisé avec le concours financier du CO.D.E.S.R.I.A. à travers son programme de petites subventions pour les thèses et mémoires.

Nous remercions chaleureusement les responsables de cet organisme. Profonde gratitude.

- Au Personnel du PRODELOV en particulier au Dr. DIAW,
 - B. DIAW, aux chefs de zones et l'ensemble des producteurs de l'AGROPROV.
- A Mr. KEBE directeur de l'AGROPROV.
- Aux chercheurs de l'équipe système ISRA Kaolack.
- A fallou SENE et sa famille : Merci de l'hospitalité.
- A Hamidou S. TRAORE, Djibril SY, GUINDO, Thioune, Badou et toute la famille DIOP. Merci de la compréhension.
- A Boughaleb documentaliste au LNERV.
- Au Dr. Cheikh LY, vous nous avez encadré avec plaisir. En aucun moment nous ne nous sommes sentis abandonnés.
- A tous ceux qui ont participé de loin ou de près à la réalisation de ce travail.

A NOS MAITRES ET JUGES

- Monsieur Ibrahima WONE ; Professeur à la faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar.

Vous nous faites un grand honneur en acceptant de présider notre jury de thèse.

- Monsieur Alassane SERE. Professeur à l'E.I.S.M.V.

C'est un grand honneur pour nous d'être jugé par vous.

Hommage respectueux et profonde gratitude.

- Monsieur MALANG SEYDI.

Professeur agrégé à l'E.I.S.M.V.

Votre rigueur dans le travail, votre disponibilité et votre sens élevé des relations humaines nous ont beaucoup impresionné au cours de nos études à l'E.I.S.M.V.

Trouvez ici l'expression de notre profonde gratitude et de notre vive admiration.

- Monsieur Mamadou BADIANE. Professeur agrégé à la faculté de médecine et de Pharmacie de Dakar.

Vous avez accepté avec plaisir et spontaneité de faire partie de notre jury de thèse.

Hommage respectueux et profonde gratitude.

- Cheikh LY. Assistant à l'E.I.S.M.V.

Directeur de notre thèse.

Vous nous avez inspiré ce sujet et guidé avec rigueur et compétence dans l'élaboration de ce travail.

C'est un grand plaisir pour nous d'avoir eu à effectuer ce travail sous votre direction.

Profonde reconnaissance et Hommage respectueux.

"Par délibération, la faculté et l'école ont décidé que les opinions émises dans les dissertations qui leur seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elles n'entendent leur donner aucune approbation ni improbation".

SOMMAIRE

	PAGES
INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : GENERALITES SUR L'ELEVAGE OVIN DANS LE BASSIN ARACHIDIER ET SUR LE CREDIT AGRICOLE	3
CHAPITRE I : Milieu + Elevage ovin dans la zone du PRODELOV	4
CHAPITRE II : Le Crédit Agricole au Sénégal	17
CHAPITRE III : Problématique Crédit - Elevage	24
DEUXIEME PARTIE : SYSTEME DE CREDIT AU PRODELOV	
METHODOLOGIE - RESULTATS	30
CHAPITRE I : Le crédit pour la production ovine	31
CHAPITRE II : Méthodologie	40
CHAPITRE III : Présentation de résultats	44
TROISIEME PARTIE : INTERPRETATION ET RECOMMANDATIONS	71
CHAPITRE I : Interprétation des missions des résultats	7 2
CHAPITRE II : Recommandations pour l'AGROPROV et le PRODELOV	77
CHAPITRE III : Recommandation à propos du crédit et le développement de l'élevage	80
CONCLUSION GENERALE.	86

TABLES DES ILLUSTRATIONS

	PAGES
I LISTE DES CARTES	
Carte 1 : Localisation du Bassin arachidier	5
Carte 2 : La zone du PRODELOV.	6
II <u>LISTE DES FIGURES</u>	
Figure 1 : Répartition des effectifs encadrés dans les zones du PREDELOV Janvier 90	11
Figure 2 : Plan de bergerie vulgarisé par le PRODELOV	15
Figure 3 : Organisation de l'AGROPROV 1990	33
Figure 4 : Organigramme du PRODELOV 1990	36
Figure 5 : Ages des bénéficiaires du crédit	46
Figure 6 : Répartition des niveaux d'instruction des bénéficiaires du crédit	46
Figure 7 : Origine des animaux à la mise en place des troupeaux	49
Figure 8 : Effectif moyen des troupeaux encadrés au moment de l'enquête (Déc.89 à Fév.90.)	50
Figure 9 : Typologie des troupeaux encadrés par le PRODELOV Février 1990	50
Figure 10 : Structure moyenne des troupeaux encadrés au moment de l'enquête Déc.89 - Fév.90	51
Figure 11 : Fréquence des principales maladies dans le troupeaux encadrés	s 55
Figure 12 : Causes de mortalités les plus fréquentes dans les troupeaux encadrés	55
Figure 13 : Dépenses effectuées par les producteurs encadrés	61
Figure 14 : Montants des investissements en animaux à mise en place des troupeaux encadrés	la 61
Figure 15 : Recettes obtenues par les producteurs	58

	Figure 16 :	t	arges financières obtenues par les produc- eurs encadrés pour la période vril 1988 à Juillet 1989	6 4
	Figure 17 :		Origine de l'apport personnel exigé pour le crédit	67
III	LISTES DES	Ţ	ABLEAUX	
	Tableau 1	:	Effectifs ovins dans la zone du Projet	10
	Tableau 2	:	Les participations au capital de la CNCAS.	21
	Tableau 3	:	Evolution des crédits de la CNCAS	2 2
	Tableau 4	:	Répartition des enquêtés suivants les deux régions	44
	Tableau 5	:	Tailles des exploitations agricoles	47
	Tableau 6	:	Répartition des activités secondaires	47
	Tableau 7	:	Effectifs moyens de départ	48
	Tableau 8	:	Effectifs après les achats	52
	Tableau 9	:	Ventes moyennes effectuées à l'AGROPROV	53
	Tableau 10	:	Ventes Hors Tabaski	53
	Tableau 11	:	Effectifs au moment de l'enquête	54
	Tableau 12	:	Principeaum sous-produits utilisés	56
	Tableau 13	:	Valeur des principales ventes	57
	Tableau 14	:	Prix AGROPROV et Prix Louma	59
	Tableau 15	:	Résultats statistiques sur les ventes des animaux	59
	Tableau 16	:	Dépenses liées à l'achat d'intrants	60
	Tableau 17	:	Dépenses diverses	62
	Tableau 18	:	Résultats statistiques des marges	63
	Tableau 19	:	Rendement du capital investi	65
	Tobleau 20	:	Utilisation de l'épargne générée	68
	Tobleau 21	:	Valeur et intérêt des emprunts et Frêts	69
	Tablicam 22	:	Part du secteur Primains dons le PIB eu prix courart 1981 - 86	80

INTRODUCTION

La production ovine occupe une place importante dans l'économie du Sénégal, et, en particulier, dans tous les systèmes de production agricole.

L'élevage ovin, avec un effectif de près de trois millions de tête, constitue un potentiel économique important (20). Cependant, le Sénégal continue d'importer un nombre élevé de moutons, particulièrement, pour la fête musulmane de l'Aĭd El Kebir ou Tabaski.

De plus, en 1989, la consommation per capita de viande était de 9,5 kg, un taux relativement faible comparé à ceux de 1960, 21,5 kg et de 1974, 13 kg.

Ces faits principaux militent en faveur d'une politique nationale tendant à améliorer la production ovine pour faire face à une demande croissante.

Pour relever ce défi, l'Etat sénégalais a initié, dès 1983, une politique de production ovine en créant le Projet de Développement de l'Elevage Ovin (PRODELOV) dans le bassin arachidier.

La région du bassin arachidier, plus que toute autre région du Sénégal a une histoire très riche en expériences de développement rural. Les coopératives de distribution d'intrants et de matériels agricoles y ont eu une évolution très documentée.

Actuellement, une nouvelle expérience est en cours. En effet, grâce à un programme de crédit octroyé par la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) et à un encadrement technique approprié fourni par la PRODELOV, il est espéré que les petits exploitants organisés par l'Association des Groupements Producteurs Ovins (AGROPROV) s'accaparent de nouvelles technologies et méthodes de gestion pour déplacer leurs fonctions de production et augmenter leurs productions et leurs revenus, de manière significative.

Les crédits accordés par ce nouveau programme sont destinés à l'achat des animaux, à leur complémentation alimentaire, et à leur couverture sanitaire.

Cette expérience est un exemple unique pour étudier et comprendre la problématique du crédit agricole s'exerçant dans un système de production animale, en l'occurence la production ovine.

Les objectifs de ce ce travail s'énoncent comme suit :

- 1°) Description du fonctionnement du programme de crédit alloué aux producteurs ovins de l'AGROPROV encadrés par le PRODELOV;
- 2°) Analyse du niveau de compréhension du fonctionnement du crédit par les bénéficiaires ;
- 3°) Analyse des impacts techniques et économiques associés au crédits;

4°) Examen des principales implications et élaboration de recommandations qui peuvent en découlier en matière de politique d'élevage et de crédit agricole pour l'élevage.

Pour ce faire, cette thèse est présentée en 3 parties :

- la première partie décrit le milieu, la conduite de l'élevage ovin dans la zone du projet, le crédit agricole au Sénégal et la problématique crédit et élevage;
- la deuxième partie présente le programme de crédit pour la production ovine qui a été étudié, la méthodologie et les résultats de l'enquête; et,
- la troisième partie, enfin, traite de l'interprétation des résultats et les recommandations qui en découlent.

٠

PREMIERE PARTIE GENERALITES SUR L'ELEVAGE OVIN ET LE CREDIT AGRICOLE

CHAPITRE I : MILIEU ET ELEVAGE OVIN DANS LA ZONE DU PRODELOV

La présentation du milieu qui est le Bassin Arachidier (B.A) et de l'élevage qui y est pratiqué, répond à la nécessité de circonscrire les systèmes de production et les principaux facteurs qui régissent le contexte socio-économique des producteurs ayant bénéficié du crédit auquel cette étude se consacre.

I.1. Etude du milieu

L'étude du bassin arachidier est limitée aux caractéristiques majeures de la zone.

I.1.1. Situation géographique

La zone d'emprise du Projet de Développement de l'Elevage Ovin (PRODELOV) se trouve dans les régions de Kaolack et Fatick qui forment le coeur de la Zone écologique et économique appelée Bassin Arachidier (carte 1).

I.1.1.1. Rappels sur le bassin arachidier

Situé entre les isohyètes 800 et 1000 mm, le Bassin arachidier couvre les régions administratives de Thies, les départements de Louga et Kébémer de la région de Louga, Diourbel et la partie occidentale de la Région de Tambacounda (carte 1).

L'arachide y domine les systèmes de production et sa culture se développent inexorablement dans la zone dite pastorale. Le coton commence aussi à se développer dans le sud de cette zone.

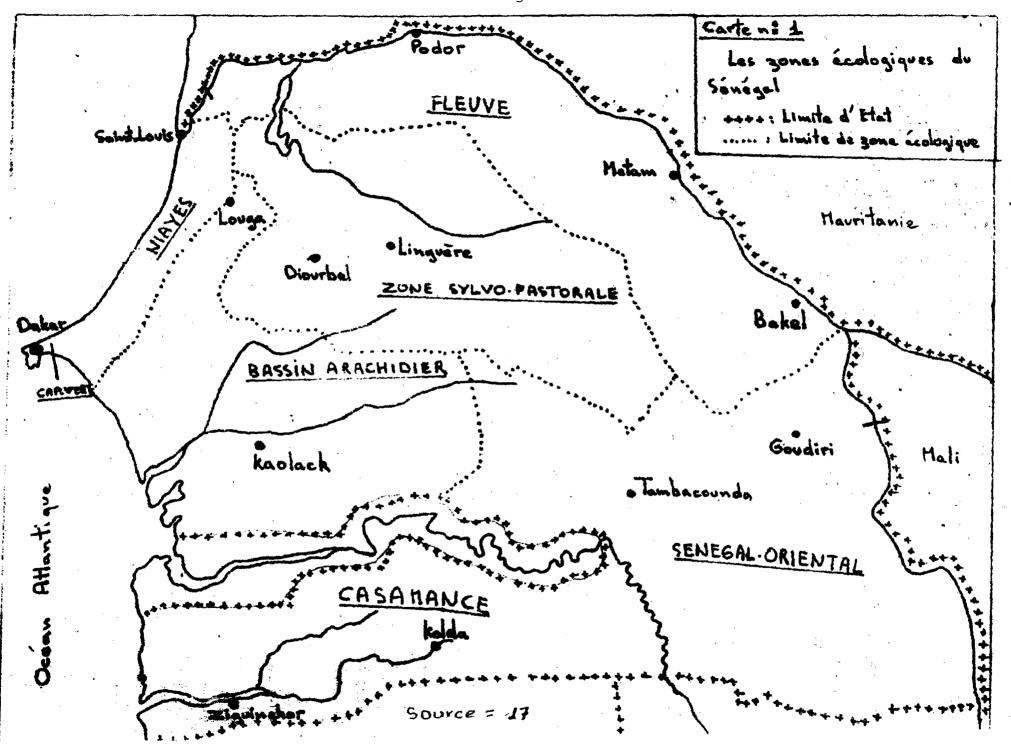
Ces cultures de rente qui n'occupent les paysans que quatre (4) mois dans l'année, produisent des quantités importante de sous-produits de récolte et de sous produits agro-industriels.

La zone d'emprise du PRODELOV correspond à un polygone qui couvre une superficie de 300 km2 et touche les départements de Fatick dans sa partie Nord-Est, de Kaolack dans sa partie Nord-Ouest et Sud-Est, de Gossas dans toute son étendue et de Kaffrine dans sa partie Ouest (Lô, 16).

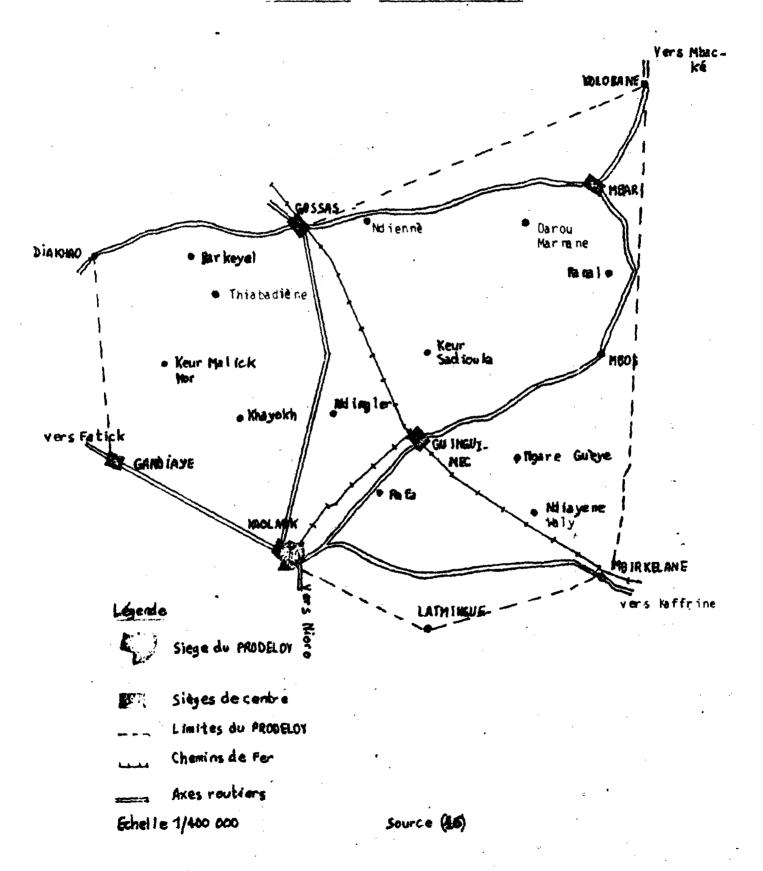
I.1.2. Le climat

Situé dans la zone centre-ouest du Sénégal, le bassin arachidier connait les caractéristiques du climat sénégalais qui sont:

- un régime climatique simple avec un rythme soudano-sahélien donnant deux sainsons climatiques, la saison sèche et la saison des pluies (2);
- une saison sèche longue qui dure de 8 à 9 mois (novembre à juin) avec des amplitudes thermiques qui varient entre 20 et 40°C;



carte nº 2 : la zone du Projet



- une courte saison des pluies qui n'excède pas quatre mois (de juillet à octobre) et qui est relativement chaude et humide.

I.1.3. Les sols

Au niveau du bassin arachidier, trois types de solds sont rencontrés: les sols haloformes ou "tanns" dans les vallées possibles du sine-Samoum; les sols "dek", sol hydromorphes qui sont relativement compactes et opposés aux sols "dior", sols ferrugineux qui dominent dans la zone du projet (16) et (17).

Ces types de sols rencontrés dans le bassin arachidier, déterminent, dans une large mesure, la répartition des cultures et de la végétation.

I.1.4. La végétation

Le bassin arachidier est le domaine de la savane, paysage de grandes herbes parsemé d'arbustes et d'arbres. On y trouve une strate herbacée et ligneuse.

La strate herbacée ligneuse rencontrée est constituée de cenchrus biflorus (cram-cram en wolof), pennisetum bara, andropognon gayanus (khat), en particulier la strate herbacée légumineuse qui pour l'essentiel est composé de Borréria stachydéa (ndidji bop), et de Leptadenia hastata (Tikhat).

La strate ligneuse est dominée par Accacia albida (Kad), cordyla pinata (dimb), Adansonia digitala (Gouye) Guiera sénégalais (Nguer), Plerocarpus ernaceus (Vène) et Balanites aegyptiaca (Sump) (GUERIN et GAYE, 14).

Cette végétation est cependant, très éprouvée par la "lèpre écologique" qui est la désertification entretenue par l'extension des cultures au détriment des jachères gramiréennes arborées ainsi que par les feux de brousse (LY, 17).

I.1.5. L'hydrographie

Le réseau hydrographique est constitué par le Sine et le Saloum qui sont des cours d'eau issus du Ferlo. Ils donnent sur la Côte Atlantique des rias occupés par l'eau de mer. Une salinité assez élevée empêche leur utilisation par les animaux.

Des mares temporaires résultant de l'accumulation des eaux de ruissellement au niveau des zones de dépression couvrent, pendant la saison sèche, une bonne partie des besoins en eau des animaux.

Les nappes superficielles (2 à 3 m jusqu'à 100 m) et les nappes profondes sont exploitées grâce à des puits ou forages.

I.1.6. Le peuplement

Les régions de Kaolack et de Fatick ont été toujours considérés comme fortement peuplées. Des groupes ethniques divers s'y rencontrent. Le brassage ethnique est entretenu par la situation de carrefour de la région, d'une part et, l'importance de la traite arachidière, d'autre part.

Les groupes ethniques rencontrés au niveau de la zone du projet sont essentiellement les sérères, les wolofs, les peulhs et les autres ethnies du Sénégal.

Les sérères sont largement majoritaires et représentent presque les 75 p 100 de la population. Cela s'explique par le fait qu'ils constituent l'ethnie autochtone de ce territoire.

Un brassage culturel très intime a fait que le wolof constitue la langue courante presque comprise par toutes les autres ethnies. La religion musulmane est de loin la religion dominante.

I.1.7. Les activités principalement rencontrées

Les populations rencontrées dans la zone peuvent être qualifiées agropastorales dans la mesure où elles s'adonnent principalement à l'agriculture et à l'élevage.

I.1.7.1. L'agriculture

L'agriculture constitue l'activité dominante occupant 70 p 100 de la population active. Elle est organisée essentiellement autour de la sépéculation arachidière qui est restée la spéculation majeure de la zone. En raison des tonnages annuels, la zone est qualifiée, à juste titre de Bassin Arachidier (BA).

L'arachide libère un sous-produit, les fanes bien appétées par les ruminants surtout à l'état sec. Par ce produit de leur vente, ces fanes permettent d'équilibrer les déficits occasionnés par des baisses de production (SAMB, 25).

Après l'arachide, le mil, le coton et le maraîchage occupent une place importante dans la répartition des cultures.

I.1.7..2. L'élevage

Le mode d'élevage dominant est un élevage sédentaire non transhumant. On note de petits déplacements chez les bovins, tout juste pour les besoins d'abreuvement ou pour l'exploitation de la fumure organique par pacage dans les zones de cultures.

Le petit bétail est l'apanage des femmes en milieu sérère, alors qu'en milieu wolof, le contraire s'observe. Généralement l'élevage du petit bétail est une activité négligée et incontrôlée. L'élevage de petits ruminants se caractérise par une mauvaise alimentation et un habitat très mauvais. L'absence de protection contre les intempéries contribue à la réduction de la productivité des

petits ruminants à cause d'une fréquence importante des maladies respiratoires.

I.1.7.3. Les autres activités

Ces activités sont multiples et diverses et concernent notamment les secteurs agro-industriel, artisanal, le commerce, les transports, etc...

I.2.L'élevage dans la zone

Une étude approfondie s'avère nécessaire pour décrire les potentialités de l'élevage ovin traditionnel afin d'en améliorer la productivité.

I.2.1. Importance des ovins dans la zone

Le projet comporte quatre zones dans lesquelles les effectifs sont inégalement répartis.

I.2.1.1. Les effectifs

Selon le PRODELOV, au mois de décembre 1989, le cheptel ovin comptait 5.772 têtes, très inégalement réparties suivant les zones comme le montre le Tableau 1.



TABLEAU 1 : EFFECTIF OVIN DANS LA ZONE DU PROJET

!	ZONES	!	EFFECTIFS (POURCENTAGE PAR RAPPORT AU TOTAL	!
!	Gandiaye	!	92	!	1,59	!
!	Gossas	!	1422	!	24,63	!
!	Guinguinéo	!	2077	!	36,00	!
!	MBar	!	2181	!	37,78	!
!		_!_	·····	!		!
!	TOTAL	!	5772	!	100	i

Source: 24

Ces effectifs sont constitués de race locale et étrangère.

I.2.1.2. Les races exploitées

Les Touabires et les Peulh-peulh constituent, de loin, les races les plus exploitées. Cependant, des races, sont importées du maroc pour l'amélioration génétique des races locales.

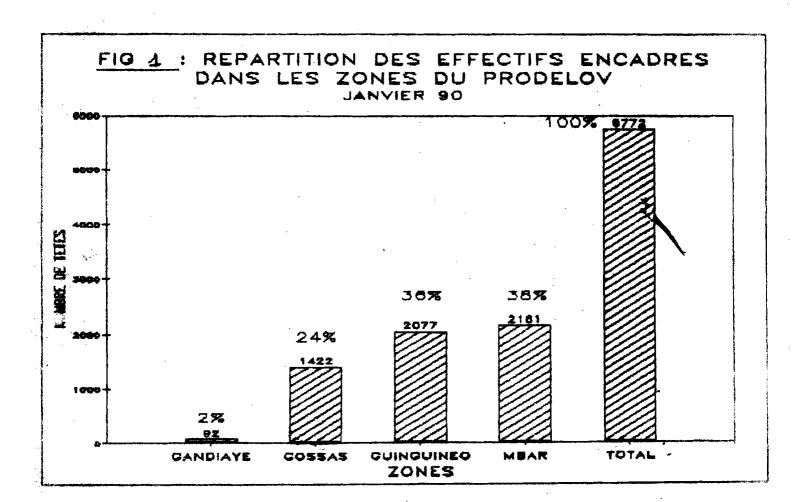
I.2.1.2.a Le mouton touabire

DOUTRESSOULE cité par DENIS (8) décrit cet animal en ces termes : "c'est un animal hypermétrique, convexiligne, longiligne, la taille variant de $0.75\,$ m à $0.90\,$ m chez le mâle, $0.65\,$ m à $0.80\,$ m chez la brebis et le poids entre $30\,$ et $45\,$ kg".

Cet animal a de grandes performance bouchères avec un rendement carcasse atteingant 40-45 p 100 (FALL, 12). Ceci fait que cette race, est l'animal de choix pour le "Mouton de case" et pour l'embouche paysanne en vue de la Tabaski.

I.2.1.2.b. Le mouton peulh-peulh

Le mouton peulh-peulh est de taille moyenne avec une robe claire tâchetée de roux ou de noir. Ce mouton est curviligne ou longiligne avec une bonne aptitude bouchère.



Sa taille varie de 0,65 à 0,75 m au garrot, il a le corps bien charpenté, son poids adulte varie de 30 à 50 kg (FALL, 12). Il y a eu des croisements avec d'autres races notamment le Touabire dont le produit est le Waralé.

I.2.1.2.c. Le mouton Waralé

Le mouton Waralé est issu du croisement Touabire - Peulhpeulh dans le but de trouver un animal alliant les qualités de rusticité et de bon rendement boucher du Peulh-peulh et les qualités de grand format et de haute valeur marchande du touabire.

I.2.1.2.d. Les races ovines importées

Il s'agit des races Sardi et Caussenard importées du Maroc. Le problème essentiel est celui de leur adaptation au climat pour les races pures et de la fixation des fleurs épineuses de Cenchrus biflorus sur la laine des produits de première génération envoyés au pâturage.

- <u>La race Sardi</u>

La race Sardi est une race marocaine. Le mouton Sardi est un animal convexiligne, breviligne, de taille variant de 0,75 à 0,85 m chez le mâle et le poids est de 90 kg.

Les cornes sont très développés sous forme de spires chez le mâle tandis que la femelle est motte.

La race Sardi est une bonne race bouchère, les agneaux ont une croissance rapide.

- La race Caussenarde

La race caussenarde est une race d'origine française. Le mouton caussenard est un animal convexiligne, longiligne, de taille variant de 0,75 à 0,90 m et le poids varie de 95 à 100 kg chez le mâle.

La tête ne porte pas de cornes. La laine est blanche et à mèches longues. Cette race est une bonne race bouchère dont la chair est très appréciée.

Dans le B.A., le mouton a un intérêt socio-économique non négligeable.

I.2.2. Intérêt religieux et socio-économique

La religion musulmane qui est dominante dans la zone fait que le mouton occupe une place de choix dans les cérémonies familiales. Pendant la Tabaski, la "fête du mouton" un mouton est sacrifié pour commémorer le jour ou ABRAHAM offrit un bélier pour mettre fin au sacrifice humain.

Les moutons sont les animaux les plus exploités par l'homme dans l'économie pastorale. L'élevage ovin est d'une importance sociale considérable et représente parallèlement une source de revenu monétaire pour une grande partie des populations rurales.

I.2.3. Conduite de l'élevage ovin

Dans la zone étudiée, nous avons remarqué deux modes principaux de conduite de l'élevage ovin.

Un élevage à stabulation permanente se développe. Dans ce cas, les animaux sont à l'attache et sont nourris à l'auge avec une alimentation de qualité.

Le deuxième mode d'élevage est le plus fréquent et il est caractérisé par une conduite mixte.

Si le premier mode d'élevage peut être qualifiée d'embouche intensive, le deuxième constitue un élevage de troupeau et concerne la plus grande partie du troupeau.

I.2.3.1. L'élevage de troupeau

Les animaux, mis à part les jeunes non sevrés qui restent dans la bergerie, sont rassemblés en troupeau villageois.

I.2.3.1.a. L'alimentation

Les femmes et les enfants détachent les ovins entre 7 et 8 h, le matin. Les animaux sont regroupés en un troupeau villageois constitué, le plus souvent, de 2 à 5 troupeaux individuels. Seuls restent dans la bergerie les jeunes mâles à emboucher et les petits non sevrés. Les troupeaux pâturent jusqu'aux environs de 18 h sous la garde d'un berger, en général peulh, qui est retribué sur la base d'un tarif de 50 F CFA par tête et par mois.

I.2.3.1.b. La complémentation

Tous les agro-pasteurs conplémentent leurs ovins en saison sèche et même en saison des pluies. La quantité et la qualité varient cependant notablement d'un producteur à un autre. Rares sont les producteurs qui respectent strictement les recommandations du PRODELOV.

La complémentation qui est distribuée par les enfants ou les femmes, est dans la mesure du possible, constituée de sous-produits agricoles. Au niveau de chaque exploitation, il existe des réserves de fanes d'arachide, de fanes de Niébé issues de cultures fourragères.

I.2.3.2. L'embouche intensive

Le mode d'élevage qui est l'embouche intensive concerne les ovins mâles qui restent toute la journée attachés dans la bergerie ou dans un enclos qu'ils partagent avec les chevaux.

Ces ovins qui sont tous nourris à l'auge, sont des Touabires dans la plupart des cas.

Cette embouche vise à produire des animaux de bonne qualité bouchère destinés à la vente à l'occasion de la Tabaski mais aussi bien avant pour le concours inter-G.I.E. organisé par l'AGROPROV et le PRODOLOV. En effet, un concours a été créé pour récompenser le "meilleur producteur" c'est-à-dire l'éleveur qui a eu à présenter les meilleurs sujets à l'occasion d'une foire organisée chaque année à Kaolack.

I.2.3.2.a. L'alimentation

Les animaux sont attachés très jeunes, parfois aussitôt après le sevrage. Le propriétaire leur distribue une alimentation de qualité comprenant de la fane, des tourteaux d'arachide et de la graine de coton. Il faut noter que avec la baisse des rendements arachidiers et le développement de l'élevage ovin, les éleveurs n'hésitent plus à acheter de la fane d'arachide.

L'alimentation est supplémentée par du sel et surtout de la pierre à l'écher qui est suspendue en permanence dans la bergerie.

I.2.3.2.b. L'abreuvement

Dans les deux modes d'élevage, les animaux sont abreuvés 2 fois par jour quelle que soit la saison, le matin avant le départ du troupeau villageois et à son retour du pâturage. En règle générale, les femmes abreuvent les petits ruminants. Dans certains villages, elles disposent de puits ou de forages ; par contre dans d'autres, elles sont toujours obligées de se déplacer sur une distance moyenne de trois kilomètres.

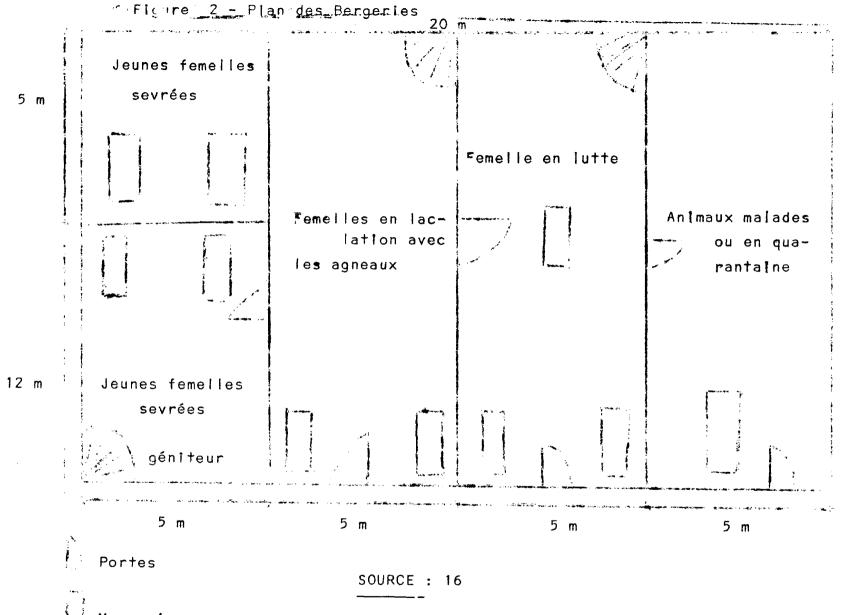
En saison des pluies, les ovins qui ne sont pas au piquet s'abreuvent au niveau de mares temporaires. Par ailleurs, leur alimentation plus riche en herbes vertes donc en eau, réduit considérablement les besoins en eau.

I.2.3.2.c. L'habitat

La bergerie est en fait, le plus souvent, un enclos confectionné à partir de tiges d'épineux et de céréales. Actuellement se remarque la construction de véritables abris avec un toit en zinc. La construction des bergeries obéit de plus en plus aux normes vulgarisées par le projet (Figure 2).

I.2.3.3. La reproduction

Dans chaque troupeaux individuel se trouve placé un géniteur de race locale ou importé. Ce géniteur est rationné en même temps que les jeunes mâles en embouche.



Mangeoires

Abris (Case)

Quant aux femelles, elles sont conduites au pâturage et recoivent aussi des concentrés en guise de complémentation avant la lutte. Le contrôle des saillies qui est pratiqué fait que les naissances sont surtout importantes en octobre et en novembre.

I.2.3.4. Les productions

La production principale des systèmes de production ovine reste de loin le mouton de Tabaski. Cependant les femelles réformées, les moutons de Tabaski invendus sont orientés vers la boucherie après embouche.

La richesse de la zone en sous-produit, la présence de races ovines performantes, d'une part, et, la motivation et l'intérêt que les populations portent à l'élevage ovin d'autre part, militent bien en faveur d'une politique d'intensification des productions ovines.

Le crédit agricole joue un rôle primordial dans le développement de l'agriculture. L'expérience du Sénégal en atteste.

CHAPITRE II : LE CREDIT AGRICOLE AU SENEGAL

Aux premières heures de l'Indépendance, et même durant la période coloniale, l'outillage et les intrants agricoles avaient été déjà considérés comme des facteurs décisifs pour le dévoloppement agricole. Les autorités estimaient que la faiblesse de la production agricole s'expliquait en partie par un niveau de technicité archaïque du paysan qui ne répondait pas aux exigences de développement des productions.

Ainsi, un accent particulier a été mis sur le matériel de traction, sur l'utilisation de l'engrais et sur les techniques post-récolte par le biais de programmes de Crédit immportants, comme le Programme agricole. Ces options permirent d'accroître de manière sensible la production dans certaines zones agricoles du Sénégal comme le bassin arachidier. Il importe donc de s'intéresser aux expériences en matière de Crédit.

II.1. Les origines du Crédit agricole en Afrique de l'Ouest

et son évolution

Le modèle traditionnel du Crédit agricole se basait sur un système de crédit mutuel au niveau des villages qui devait ensuite devenir un système de coopératives polyvalentes. Ces coopératives s'occupent surtout de la commercialisation des produits à l'exportation et distribuaient le crédit aux membres.

Pour la première fois en 1926, la France tentait, d'introduire dans ses territoires coloniaux africains, un mécanisme de crédit agricole. L'expérience ne fut pas heureuse et le colonisateur reprit ses tentatives en 1931. Cette deuxième expérience connut à peine plus de succès bien qu'ayant été expérimentée plus longtemps. En raison de la faiblesse des résultats, il lui fut substitué, au fur et à mesure, à partir de 1935 et durant une vingtaine d'années, une nouvelle formule basée sur une autre démarche baptisée "Crédit Mutualiste".

Confié à la caisse de la France d'Outre-mer, le Crédit Mutualiste devait s'appliquer progressivement à toutes les colonies d'expression française.

On retrouve quasiment la même formule avec des variantes dans toutes les anciennes colonies françaises (Seck, 26).

Certes, le législateur français essaya d'adapter la spécificité du problème du Crédit à l'agriculture africaine mais il ne put résoudre celui de la garantie. On exigeait que les emprunteurs potentiels aient des titres fonciers pour avoir accès au crédit agricole. Un tel critère avait pratiquement éliminé tous les paysans puisque dans le contexte traditionnel la terre qui n'a pratiquement pas de valeur marchande dans le sens occidental des terres, appartient à tout le monde et n'appartient à personne (TAPSOBA, 28). En effet, la formule de garanties hypothécaires adoptées, éloigait du crédit la

quasi-totalité des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs chez qui, l'appropriation privée des terres était méconnue.

Après cette présentation sommaire de la génèse du Crédit agricole en Affrique Noire Française, l'expérience sénégalaises peut être examinée afin de déterminer ses similitudes avec l'expérience mutualiste, leur complémentarités et des insuffisances.

II.2 <u>L'expérience</u> <u>Sénégalaise</u> <u>en matière</u> <u>de Crédit</u> <u>Agricole</u>

Le Sénégal qui tire l'essentiel de ses ressources de l'agriculture, place parmi ses objectifs principaux, l'équipement agricole des masses paysannes qui représentent 80 p.100 de la population. Ainsi, dès l'accession à l'Indépendance, un vaste programme de crédit, d'équipement du monde rural en moyens de production avait été mis en place dans le cadre des Plans de Développement Economique et Social.

Si la motivation de cette décision découle de la volonté d'arroître la production agricole, sa réalisation n'a pas manqué de poser des problèmes complexes. Il a fallu étudier le milieu, la nature des sols, le climat et la végétation, pour connaître les gammes de matériels et de produits techniquement adaptables. Après, ce fut la Création des Organismes d'intervention capables de promouvoir un programme d'équipement agricole ainsi défini et, surtout d'assurer correctement son exécution (DIOP, 10).

Parmi ces organismes, il faut citer l'ancien service de la Coopération qui encadrait les coopératives, les Centres d'Expansion Rurales Polyvalents (CERP) les sociétés d'interventions rurales telles que l'Office National de Coopération et d'Assistance au Développement, (ONCAD), aujourd'hui remplacé par la Société Nationale Approvisionnement Rural (SONAR), la Banque Nationale de Développement du Sénégal (BNDS) et l'ancien Fonds Mutualiste de Développement Rural (FMRD).

II.2.1. La coopération

Le Service de la Coopération assurait conjointement avec les CERP et les sociétés d'interventions, l'encadrement des Coopératives. Le Programme Agricole ne pouvant intervenir directement auprès de chaque agriculteur, il fut décidé d'accorder les prêts agricoles exclusivement aux coopératives, qui disposaient de garanties suffisantes sous de caution solidaire des membres, de Fonds de Garantie etc...(SECK, 26).

Le programme agricole fournissait aux exploitants agricoles par le biais des Coopératives de l'engrais, des pesticides ainsi que du matériel agricole comme les équipements pour les labours, les semis et l'entretien des cultures.

II.2.2. Les Centres d'Expansion Rurales Polyvalentes (CERP)

Les CERP et les sociétés régionales fournissaient aux paysans les conseils nécessaires au bon fonctionnement du matériel. Ces structures veillaient aussi à son utilisation rationnelle de même que celle des produits chimiques mis à la disposition des paysans, grâce au suivi et à des démonstrations pratiques.

II.2.3. <u>L'Office National de Coopération et d'Assistance au Développement (ONCAD)</u>

Dans le cadre de la préparation des responsabilités concernant les opérations complexes se rapportant au Programme Agricole, la SONAR qui s'est substituée à l'ONCAD en 1980 doit assurer une coordination dynamique dans toutes les phases d'exécution de ce Programme Agricole qui pouvait être considéré comme un un Crédit Agricole.

Sur le plan financier, la SONAR doit assurer seule, la responsabilité des crédits bancaires accordés pour l'exécution du programme agricole. Elle passe, en tant que dépositaire, des commandes de maétériels et de produits correspondant aux besoins annuels, et assure leur stockage (SECK, 26).

II.2.4. La Banque Nationale de Développement du Sénégal (B N D S)

L'exécution du Programme Agricole nécessitait des capitaux importans pour le financement des prêts à court terme et à moyen terme.

ce rôle fut couvert par la BNDS. Unique organisme de crédit agricole au Sénégal la BNDS assurait ainsi le financement du Programme Agricole.

Chaque année, la BNDS ouvrait des crédits globaux aux coopératives de chaque région administratives. Ces crédits étaient de deux sortes.

- les crédits productifs qui se décomposent :
 - en crédit à court terme pour les engrais et les petits matériels ;
 - et en crédit à moyen terme pour les matériels associés ;
- les crédits improductifs pour les vivres de soudure (5).

En principe, il n'était exigé dans les conditions de la banque, auncun apport personnel pour le crédit à moyen terme.

Mais les crédits ainsi accordés par la BNDS nécessitaient les fonds de garantie. Intervenait à ce niveau le FMDR, pour le financement de la partie du programme à réaliser sur subvention.

II.2.5. Le Fonds Mutualiste de Développement Rural (FMDR)

Crée en 1966, réorganise en 1972, le Fonds Mutualiste de Développement Rural avait pour but de garantir les crédits accordés "aux agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, aux Coopératives encadrés dans les projets de développement, par des services administratifs, dans des sociétés d'Etat ou des sociétés étrangères d'interventions (5).

La majorité des fonds qui alimentait ce fonds provenait principalement.

- De l'Etat (concours financiers des organismes internationaux budget national, etc...).
- Les exploitants agricoles eux-mêmes par le canal des caisses de soutien et de stabilisation (27).

Comme il apparait, le crédit agricole sénégalais a suivi l'évolution des modèles traditionnels du crédit agricole appliqués, en général, dans tous les pays francophones d'Afrique. Mais, malgré son originaltité, le crédit agricole sénégalais comporte des lacunes.

Les insuffisances que comportaient un tel système avait conduit, en 1984, à la création d'une institution unique qui devait centraliser toutes les opérations en matière de crédit agricole : la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS). Aujourd'hui, cette institution est le moteur du crédit agricole au Sénégal et mérite une attention particulière pour mieux comprendre les spécificités du Crédit agricole dans le Bassin Arachidier (BA).

II.3. La Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal.

De 1980 à 1984, le crédit agricole formel a été inexistant au Sénégal. Pour permettre aux producteurs ruraux de bénéficier du soutien financier indisponsable à l'acquisition de facteurs de production, il a été crée une institution spécialisée dans le financement du développement rural : la CNCAS.

II.3.1. Le capital de la CNCAS

La CNCAS est une société Anonyme d'Economie Mixte crééé le 6 Avril 1984 avec un capital de 2 300 millions F CFA, provenant de participation, diverses (6). Ces participations sont présentés dans le Tableau 2.

TABLEAU 2 - LES PARTICIPATION AU CAPITAL DE LA CNCAS

((PARTIPANTS	: TAUX DE PARTICIPATION : (P;100)
(<u>NIVEAU</u> <u>NATIONAL</u>	:
(Etat du Sénégal	: 15 · :
(Privés (: 5 <i>✓</i> :
(INSTITUTIONS OUEST-AFRICAINES	:
Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest	: : 15
pement	: 15
(INSTITUTIONS DE COOPERATION FINANCIERE (ET TECHNIQUE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE	: :
Caisse Centrale de Coopération Economique Caisse Nationale de Crédit Agri-	: : 10
cole de PARIS	10
TOTAUX	100

SOURCE: 30

II.3.2. Les domaines d'intervention de la CNCAS

Les options de base ayant justifié la création de la CNCAS ont été définies lors du Conseil Interministériel sur la réforme du Crédit Agricole tenu en Mai 1983. Ces options tiennent beaucoup compte de l'expérience acquise en matière de crédit agricole durant la période du Programme Agricole (BA, DIAGNE et SARR, 3).

La polititique de la CNCAS est d'accorder des crédits individualisés et personnalisés. Ces crédits doivent permettre non seulement une diversification et une disponibilité plus grande des moyens de production mais ausssi une accélération dans le processus de désengagement de l'Etat dans le financement du développement agricole.

Au Sénégal, la nouvelle conception du crédit rural s'inspire en plus des principes suivants :

⁻ la couverture de l'ensemble des besoins (production transformation, commercialisation...) de l'Agriculture, l'Elevage, la Pêche, l'Artisanat et du petit commerce rural;

⁻ la collecte de l'épargne dans le milieu rural et la redistribution de ces fonds aux collectivités ;

- la simplification des circuits d'approvisionnement en facteurs de production ;
- enfin, la décentralisation au niveau des régions et départements, avec l'adoption de structures souples (6).

II.3.3. L'implantation de la Caisse à travers les régions

La CNCAS a commencé a être opérationnelle pendant la sampagne agricole 1985 / 86. Depuis lors, après quatre ans d'exercice, elle a mis en place un réseau d'unités décentralisées.

Ces unités sont les suivantes :

- quatre agences régionales à Dakar, Ziguinchor, Saint-Louis et Kaolack;
- cinq bureaux permanents à Kolda, Tambacounda, Podor, Ross-Béthio et Thiès;
- deux bureaux départementaux à Matam et Mbour.

Ce dispositifs est complété par des bureaux périodiques et des camions-banques (Thiès, Kaolack).

II.3.4. La vocation de la CNCAS

Conformément à la Nouvelle Politique Agricole, la CNCAS a une vocation élargie à l'ensemble des sous-secteurs d'activetés rurales. (Agriculture, Elevage, exploitations forestières, pêche, artisanat rural et Commerce Rural). La CNCAS s'intéresse aux différents échelons les filières de chaque type de spéculation (Production, transport, commercialisation, stockage et mise en marché du produit) (6). Elle ouvre donc de nouvelles perspectives pour le financement du développement (Tableau 3).

TABLEAU 3 - EVOLUTION DES CREDITS DE LA CNCAS (En millions de F CFA)

CREDITS FINANCES	:	D A T E S	
	: 30/09/85	: 30/09/86	: 30/09/87
Crédits à moyen terme	: 14,3	: 151,0	: 171,1
Crédits de campagne	-	: : 512,5	: : 3 881,9
Crédits semences	-	: : 458,8	: : 787,1
Autres crédits à court terme	: : : -	: : : 196,4	: : 497,2
<u>T Q T A L</u>	: 14,3	: 1 319,0	: 1 455,4

SOURCE: (30)

Il est cependant prévu que le producteur rural lui-même ne soit pas en reste, car il peut participer au financement des investissements qui sont jusqu'à présent supportés par l'Etat. Cette condition pourrait permettre une meilleur utilisation et une plus grande rentabilisation des fonds d'investissements dont il est bénéficiaire.

II.3.5. Les spécificités de la caisse

Tirant les leçons de l'expérience du passé, le crédit agricole, instrument privilégié du développement a été repensé dans son fond et dans forme. Le crédit agricole a été conçu pour être plus décentralisé, plus responsabilisé et plus sécurisé (21).

Le nouveau crédit agricole se veut avant tout un crédit rigoureux dans ses règles d'octroi et dans ses procédures.

II.3.5.1. Les règles d'octroi

Le crédit est rigoureux avec l'exigence de garantie collective ou particulière. Mais la rigueure se retrouve aussi dans le principe de l'apport personnel adapté selon le type ou la nature du crédit sollicite et selon la qualité de l'emprunteur (6).

II.3.5.2. Les procédures d'octroi

En effet, les procédures exigent l'établissement de relations directes entre l'institution financière, l'emprunteur et le fournisseur. Cette liaison permet un recouvrement facile des crédits, lequel incombe désormais au prêteur.

La définition de l'application de seuils technico-économique de rentabilité ont été instituées pour permettre de sérier les types de prêts en fonctin des emprunteurs tout en éliminant les intermédiaires. Ainsi, les coopératives rurales peuvent bénéficier de certains prêts coûteux au profit de leurs membres. Ces prêts concernent les aménagements, les équipements de motorisation les infrastures de collecte, de stockage et de traitement des produits et de champs de cultures. Pour les sections villageoises et les groupements, les crédits d'équipement individuel et des crédits de campagne sont préférés.

De grands espoirs sont permis avec cette nouvelle caisse de crédits, si elle s'entoure de garanties pour éviter de tomber dans les erreurs du passé afin de jouer pleinement son rôle d'institution de financement du développement.

CHAPITRE III : PROBLEMATIQUE CREDIT - ELEVAGE

Le crédit, qu'il soit consenti en espèces ou en nature, joue un rôle essentiel dans la plupart des activités agricoles et dans le développement rural. Le crédit contribué grandement à encourager les petitis exploitants à adopter de nouvelles technologies permettant une hausse de leur rendements et il peut ainsi favoriser la croissance de la production et des revenus.

Au Sénégal, un diagnostic du sous-secteur de l'élevage montre qu'il a été quelque peu négligé au vu de la part qui lui a été dévolue dans les programme de crédit agricole.

III.1 Les bescins du crédit dans l'agriculture

Une action efficace grâce à un crédit pour l'agriculture ne peut être entreprise qu'avec une prise en compte effective de l'importance et la nature des besoins concrets du producteur.

ARDANT, COLOMBEL et MONTBRON (1) situent les besoins en crédit à trois niveaux.

En premier lieu arrivent les besoins normaux de l'exploitation agricole. Ces besoins sont les plus nombreux, les plus divers, les plus dispersés, les plus urgents et sont souvent les plus difficiles à satisfaire.

Ensuite, viennent les besoins des associations et sociétés agricoles, en particulier, ceux des coopératives et des Centres de gestion.

En dernier lieu, il y a les besoins de la collectivité paysanne et rurale. Il s'agit d'investissements dont l'utilité pour la collectivité est certaine, sans qu'ils puissent faire l'objet d'un amortissement proprementdit. Ces besoins concernant la recherche technique, économique et sociologique, l'enseignement et la vulgarisation, l'électrification, l'équipement sanitaire etc...

Des solutions appropriées doivent être trouvées en vue de satisfaire ces besoins. Le crédit peut être un instrument efficace pour leur satisfaction. Ce crédit peut être envisagé suivant différentes modalités.

III.1.1. Les crédits de campagne

Les agriculteurs ont besoin d'argent pour entreprendre une opération de production bien déterminée. Il est bien entendu que les termes "moyens de production" designent ceux autres que la terre et le travail familial (ETIENNE et BEAUGENDRE, 11). Ces moyens concernent ceux achetés par le paysan :

- achat d'engrais, insecticides, fongicides...
- achat de semences sélectionnées ou encore des aliments du bétail.

III.1.2. Les crédits pour l'achat d'équipements matériels

L'adoption de nouvelles techniques notamment l'utilisation de machines modernes, l'aménagement de superficies irriguées est devenue une nécessité dans les exploitations agricoles. L'adoption de nouvelles techniques est à encourager car constituant des moyens efficaces pour accroître la productivité.

III.1.2. Les crédits nécessaires aux groupements

Normalement, la participation des adhérents devait fournir les apports nécessaires. Mais dans l'état actuel des choses, les coopératives sont incapables de s'autofinancer et sont obligés d'emprunter pour faire face à leurs besoins qui sont énormes. Surtout en ce qui concerne les fonds de roulement. de plus, les exploitations ont besoin d'être augmentées et l'accroissement de la production nécessite un développement parallèle des moyens pour le stockage, la transformation et la commercialisation (GENTIL, 13).

III.1.4. Les besoins spécifiques à l'élevage

Ces besoins sont essentiellement les besoins nécessaires à l'achat des moyens de production et ceux de la vulgarisation et de la formation.

III.1.4.1. Les besoins en moyen de production

L'un des objectifs principaux des politiques de développement de l'élevage est de faire passer les exploitations de l'économie de subsistance à l'économie de marché. La réalisation de cet objectif passe par la mise en place d'opérations de développement "intégrés" ou "sectorielles" mais prenant en compte les besoins en moyens de production. Ces moyens de production en élevage, concernent essentiellement :

- le matériel animal;
- les semences fourragères :
- les façons culturales pour l'amélioration des pâturages naturels ;
- le matériel de clôture et parcs (barbelés, grillages, abreuvoirs et mangeoires);
- les produits vétérinaires ; et,
- les compléments et suppléments alimentaires.

Compte tenu de la trésorerie limitée et de la capacité d'endettement faible de nos pasteurs, l'acquisition de ces moyens de production reste largement tributaires du Crédit instititionnel.

III.1.4.2. Les besoins de la formation et de la vulgariation

L'urgence d'améliorer qualitativement et quantitativement les productions fait nécessairement recours à une recherche scientifique qui n'atteindra elle-même son but que dans la mesure où elle sera vulgarisée dans un milieu réceptif, ayant donc reçu une solide formation (TRAORE, 29). L'adoption de thèmes techniques comme

l'embouche intensive, l'introduction de géniteurs de race ; dépendent étroitement de l'attribution de crédit. Au niveau des agriculteurs traditionnellement non éleveurs, l'embouche surtout ovine, se développe, à condition que l'accès au crédit soit facilité.

III.2. Les origines du crédit agricole destiné à l'élevage

Le crédit consacré à l'élevage a été à l'origine un programme de placement de bovins de trait à titre de crédit en nature. Ce crédit concernait les exploitants affiliés aux coopératives dont le fonctionnement obéissait à des règles de gestion et de crédit bien déterminées.

Cette opération "bovins de trait" à titre de crédit en nature a été initié dans le cadre de l'intégration agriculture-élevage. en réalité, ce crédit ne révêtissait aucun caractère spécifique, c'était plutôt une composante du crédit alloué à l'agriculture.

L'approvisionnement des paysans en boeufs de labour se faisait par le canal du crédit "intensification organisé par la SODEVA et l'ONCAD. Ce crédit était régi par une convention particulière signée par l'ONCAD et la SODEVA et qui définissait leur cadre d'intervention.

Cette possibilité d'avoir recours à la traction animale avait amélioré les perspectives de production. En effet, les agropasteurs qui avaient souscrit à ce programme d'intégration agriculture-élevage, avaient sensiblement pu augmenté leurs revenus. Ces bovins fournissaient en outre le fumier utilisé pour la fertilisation et avaient permis d'accélérer la préparation des terres et d'accroître les rendements des cultures (27).

Ce système de crédit mis en place aux premières heures de l'Indépendance jusqu'en 1980 allait péricliter pour les raisons suivantes :

- . D'abord, le paysan ne pouvait pas ou ne voulait pas rembourser. De moratoire en moratoire, son endettement était devenu si lourd qu'il lui était impossible d'y faire face.
- . Ensuite, viennent les véritables raisons de cet échec, les coopératives par l'intermédiaire desquelles le crédit était octroyé et devait être remboursé se trouvaient dans l'incapacité de remplir leur mission (5). En effet, le principe fondamental de la solidarité entre les membres était presque totalement ignoré ou inobservé.
- . Ensuite, aux insuffisances et lacunes de l'institution coopérative s'était ajoutées de nombreuses défectuosités de l'encadrement. En effet, ce système comportait lui-même des lacunes dans sa conception et dans son application.

L'importance des besions et la place stratégique de l'élevage dans l'économie sénégalaise ont fait qu'une attention particulière lui a été accordée dans la Nouvelle Politique Agricole du Sénégal (21).

III.3. Place du crédit pastoral dans la N.P.A.

L'accès au crédit est une condition essentielle de l'intensification de l'élevage. L'utilisation du crédit peut non seulement permettre aux éleveurs d'augmenter le niveau de leur productivité mais aussi d'améliorer la valorisation économique de leur production.

Malgré sa réforme, le crédit pastoral est cependant handicapé par des contraintes qui, si elles persistent, réduisent les chances de relance de ce crédit au Sénégal.

III.3.1. Les contraintes liées au financement du crédit agricole

Le financement du secteur agricole était très dépendant de l'aide extérieure qui réglait 74 p 100 des investissements (PINCE, GERARD et BEDIER, 23). Le désengagement progressif de l'Etat, les limites fixées à l'endettement extérieur ne permettent plus une participation directe et majoritaire de l'Etat aux lourdes charges qu'exigent le secteur primaire pour assurer l'autosuffisance alimentaire.

Les besoins financiers globaux nécessaires à l'horizon 2000 pour atteindre les objectifs seront, quels que soient les programmes retenus, très importants. Une étude conjointe du MDR et de la FAO en 1986, appréciait ces besoins en termes de structures, d'infrastructures - équipements, approvisionnement en intrants pour la seule filière de l'élevage à 350 milliards de F CFA au cours des treize années à venir (20).

Ainsi, une plus grande participation des capitaux privés est nécessaire pour couvrir les besoins de financement. Cette démarche nouvelle se heurte toutefois à un certain nombre de contraintes structurelles, humaines, sociales, économiques qu'il ne faut pas sousestimer. Malagré ces besoins, les structures ont encore très peu pénétré le milieu rural. La CNCAS ne se met en place que progressivement et ses agences décentalisées ne couvrent pas encore l'ensemble du territoire national, laissant des zones dépourvues de toute assistance en crédit. De plus, la surface financière de la Caisse n'est pas illimitée et ne ménage pas une ligne budgétaire spécifique à la filière élevage (20).

III.3.2. <u>Les contraintes liées au financement des projets</u> <u>d'élevage</u>

Le financement des projets d'élevage reste très limité en raison notamment :

- du faible nombre de promoteurs disposés à investir dans les opérations d'intensification liées aux facteurs extérieurs qui ne sont pas toujours maitrisables (Pathologie, alimentation...);
- des problèmes particuliers liés à leurs caractéristiques, spécialement aux garanties qui sont offertes et aux moyens de contrôle disponibles.

Les garanties apportées par le pasteur sont très faibles :

- les garanties foncières sont inexistentes ;
- les garanties sur les productions sont également difficilement maîtrisables car le pasteur peut, en général, vendre à de multiples acheteurs. La mobilité des pasteurs et le manque de personnel des institutions de crédit rendent le contrôle individuel difficile.
- Les garanties financières sont insignifiantes étant donné la pauvreté des pasteurs.

Des contraintes technico-économiques proposés aux producteurs animales pénalisent les dossiers de prêts lorsqu'ils sont analysés au même titre que ceux des productions végétales (20). Quelques unes de ces contraintes sont:

- la longue phase d'investissment initial avec une capitalisation importante pour une faible production initale;
- un renouvellement indispensable du capital productif assez rapidement à partir d'une bonne partie du coût exploitable;
- la complexité des comptes d'exploitation prévisionnels s'appuyant sur des calculs de projections démographiques.

D'autre part rien ne laisse espérer une mobilisation effective de l'épargne rurale.

III.4. Les contraintes de la mobilisation de l'épargne

La mobilisation de l'épargne est vitale pour un secteur comme celui de l'élevage qui a besoin d'investissements productifs.

La nouvelle structure bancaire (CNCAS) a prévu, dans ses objectifs, un programme de collecte de l'épargne en milieu rural. Certes, beaucoup de contraintes s'opposent à sa promotion mais il faut reconnaître qu'elle a été quelque peu négligée. Or, la nécessité pour le Sénégal de modifier à terme l'origine des ressources du développement au profit de la mobilisation de l'épargne privée nationale, exige de définir une stratégie en faveur de la captation des dépôts de la population rurale (19).

Une collecte efficace de l'épargne rurale, en vue de mettre en place un crédit agricole approprié, doit tenir compte des facteurs suivants :

- la solidarité familiale qui aboutit à une redistribution importante de la part des revenus non nécessaires à la consommation courante est un facteur pénalisant pour l'épargne (18). Cette solidarité oblige les ruraux à confier leurs économies à des personnes étrangères (c'est le phénomène des gardes d'argent);

- l'analphabétisme, encore très répandu, est une raison de méfiance vis à vis du "papier" écrit dont on ne comprend pas le sens, donc vis à vis des systèmes modernes d'épargne (ZAROUR, 30);
- du point de vue des dépôts, le souci de rentabilité exige de fixer des limites qui ne sont pas toujours à la portée des petits exploitants;
- enfin, compte tenu de la faible rentabilité des agences rurales, les réseaux bancaires ne s'intéressent que très peu aux zones rurales.

Au regard de toutes ces contraintes, des mesures sous forme de recommandations, seront proposées à la fin de cette étude.

DEUXIEME PARTIE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE METHODOLOGIE RESULTATS

CHAPITRE I : LE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE DANS LE BASSIN ARACHIDIER

Pour répondre aux exigences la Nouvelle Politique d'elevage (N.P.E.), en particulier et l'encadrement du monde pastoral en général ; l'AGROPROV et le PRODELOV ont été créés. Ces institutions font partie des instruments pour les nouvelles options de développement du monde rural définies par la NPA. Parmi ces options, figurent les prientations suivantes :

- la promotion d'opérations privées et l'organisation des producteurs qui devront assumer les activités liées à la production et à la commercialisation;
- l'approvisionnement du monde rural en facteurs de production pour l'intensification, en matériel agricole, en intrants pour l'élevage etc...

Ainsi, l'AGROPROV, le PRODELOV et la CNCAS sont au centre du dispositif mis en place pour gérer le crédit agricole particulièrement en ce qui concerne la production ovine.

I.1.L'AGROPROV

Trois années après son installation, le PRODELOV, conformément à l'un de ses objectifs fondamentaux, s'est attelé à mettre en place une structure paysanne chargée de la relève. Plusieurs étapes ont marqué le processus vers la responsabilisation entière des producteurs. Ces étapes sont essentiellement au nombre de deux.

I.1.1. La création de Groupement Villageois Ovin (G.V.O.)

Le groupement villageois est constitué par un ensemble de producteurs d'une section villageoise, travaillant dans le même domaine d'activités, pour exploiter en commun un projet de production précis (PINCE, GERARD et BEDIER, 23). Les G.V.O. sont inscrits en G.I.E. qui sont autorisés par la loi 84/87 du 11 Mai 1984 qui leur confère un statut différent de celui des coopératives.

Ces GVO constituent le représentant du projet au niveau des villages. Ils ont pour fonction essentielles :

- une fonction d'approvisionnement en intrants ;
- une fonction de commercialisation des produits.

Ils sont dirigés par un bureau de six membres élus par les villageois eux-mêmes.

I.1.2. <u>Mise en place de l'AGROPROV</u>

Les GVO ont été fédérés en Association des Groupements Producteurs Ovins du Sine-Saloum en 1986. Cette structure fédérative assure la tutelle des GVO dont elle est leur organe central. Elle est structurée en deux organes essentiels.

I.1.2.1. L'organe central

L'organe central est constitué par l'Assemblée Générale des membres qui se réunit une fois par an. Jusqu'en fin 89, 450 membres étaient effectivement inscrits.

I.1.2.2. L'organe exécutif

A l'image des GVO, l'organe exécutif est dirigé par un bureau de six (6) membres. Ce bureau est chargé d'appliquer les décisions arrêtées et de conduire les affaires courantes. L'organisation de l'AGROPROV est décrite par la figure 3.

I.1.2.3. Les moyens de l'AGROPROV

L'AGROPROV est dotée de moyens financiers et matériels.

En effet, l'association bénéficie d'une subvention accordée par la France par le biais du Fonds d'Aide et de Coopération (FAC). Cette subvention s'échelonne sur trois ans mais de façon dégressive et doit s'annuler en quatième année.

Les moyens matériels sont réduits au strict nécessaires. Ils sont constitués par des locaux pour abriter les bureaux et quatre véhicules.

L'AGROPROV en plus des fonctions d'approvisionnement et de commercialisation, assure l'encadrement du crédit.

I.2. Le programme de crédit

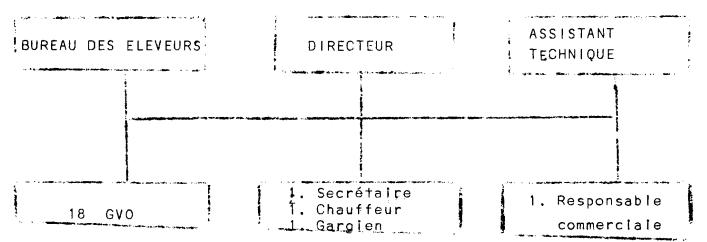
L'AGROPROV qui agit comme la structure fédérative se charge de l'encadrement du crédit et de la commercialisation. Son fonctionnement correspond à celui d'un système où la commercialisation et le crédit sont liés en vue de mieux contrôler les remboursements.

I.2.1. Le fonctionnement du crédit

Le crédit rural doit être comme un instrument d'une politique d'intensification agricole dont la réalisation suppose le financement des intrants et équipements des exploitations (ZAROUR,30). Pour soutenir cette orientation, conforme d'ailleurs aux objectifs de la NPA, la CNCAS s'implique, depuis 1988, de plus en plus, dans le sous-secteur de l'élevage, en l'occurence la production ovine dans le bassin arachidier. C'est ainsi que, depuis juillet 1988, les GVO ont bénéficié de crédits alloués par la CNCAS en vue du développement d'un élevage naisseur ovin. En effet, la caisse leur a accordé un crédit nécessaire au démarrage de troupeaux de quarante reproductrices soit, en moyenne un million de F CFA.

I.2.1.1. Critères d'éligibilité

Les critères d'éligibilité déterminent les conditions nécessaires pour avoir droit au crédit. Ces conditions sont les suivantes :



BARKEYEL (DAROU MARNANE DIENELAGANE * NDINGLER TAW FECK NIANGUE NDIOLOFFENE NGAR GUEYE GOSSAS VILLAGE KAQLACK NDIAYENE WALY / DAFA GUEYENE PANAL THIADENE PANAL TEULH KEUR CHEICKH MBAYE DETFIGNE SINTHIOU MANABA THIABEDIENE MBOSSEDJI BARA

- avoir adhéré à un groupement affilié à l'AGROPROV;
- avoir un apport personnel qui était, en 1988, de 158 000 F, et depuis 1989, de 200 000 F CFA;
- avoir dix brebis.

Ces conditions ne sont pas suffisantes car l'éligibilité fait également référence aux modalités du financement.

I.2.1.2. Modalités de financement

Ce crédit comprend :

- une tranche à court terme d'un montant de 300 000 F CFA, qui est destiné à l'achat d'intrants (aliments, bétail, produits vétérinaires). Ce crédit est remboursable aussitôt après la première commercialisation.
- Une tranche à moyen terme d'un montant de 700 000 F CFA, ce crédit est remboursable en trois annuités. Sa clef d'utilisation s'établit comme suit :
 - . 600 000 F CFA pour l'achat de 30 brebis
 - . 50 000 F CFA pour l'achat d'un géniteur
 - . 45 000 F CFA pour la construction d'une bergerie (DIAW, 9).

Il faut remarquer que la CNCAS applique la vérité des prix en matière financière, particulièrement depuis 1989. Le taux d'intérêt pratiqué par la caisse est passé de 13,5 p 100 en 1988 à 15 p 100 en 1989, de même que les annuités qui ont été réduits de cinq ans à trois et enfin, l'apport personnel a été augmenté de 158 000 F à 200 000 F.

Après la mise en place des GVO et des troupeaux, l'AGROPROV leur assure l'approvisionnement en intrants.

I.2.2. La commercialisation

La commercialisation concerne l'approvisionnement en intrants et la vente des moutons.

I.2.2.1. L'approvisionnement en intrants

L'AGROPROV se charge de la vente des intrants aux éleveurs. En effet, grâce à un crédit à cour terme, les troupeaux individuels financés sont approvisionnés en intrants alimentaires et médicaments par le biais de l'Association.

I.2.2. La commercialisation des moutons de Tabaski

L'AGROPROV réalise cette opération conjointement avec le PRODOLOV. A trois ou quatre mois de la Tabaski, le service technique qui est le PRODELOV identifie tous les animaux susceptibles d'être

vendus et procède à leur bouclage. A l'approche de la fête le ramassage des animaux est fait en vue de les acheminer au niveau du point de vente à Kaolack.

Il faut signaler que ce système de commercialisation n'occasionne aucune charge directe à l'éleveur. Cependant un critère important est pris en compte par l'AGROPROV : le poids. En effet l'éleveur cède son animal au prix unique de 1000 F CFA le kilogramme vif.

A la Tabaski de 1989, l'AGROPROV avait présenté 480 moutons dont 335 furent vendus soit un taux de commercialisation de 69,7 p 100.

I.2.1.3. Les remboursements du crédit

Dans le cas étudié, le remboursement est dans la mesure du possible, lié au résultat de la commercialisation. En fait, les remboursements des annuités s'effectuent sous la forme d'un prélèvement sur la vente du produit quand celle-ci dépasse le montant de l'annuité. Dans le cas contraire, les membres du groupement s'organisent pour trouver le manquant à partir de leurs ressources propres.

I.3 Le PRODELOV

Le Projet de Développement de l'Elevage Ovin qui interesse le Sine-Saloum (Fatick et Kaolack). Le PRODELOV a été l'initiateur du processus ayant concouru à la naissance et au développement de l'AGROPROV. L'organigramme en figure 4 montre la spécialisation de son intervention. Depuis 1986, son action est surtout technique. Une fois, le financement acquis par le producteur, le PRODELOV commence son travail d'encadrement en supervisant les normes de construction de la bergerie et en déterminant le profil des animaux surtout des femelles, à acheter.

De plus, des thèmes techniques sont vulgarisés afin de favoriser les productions. Les thèmes principaux concernent les domaines suivants :

l'Organisation des éleveurs ;

la lutte contre les maladies ;

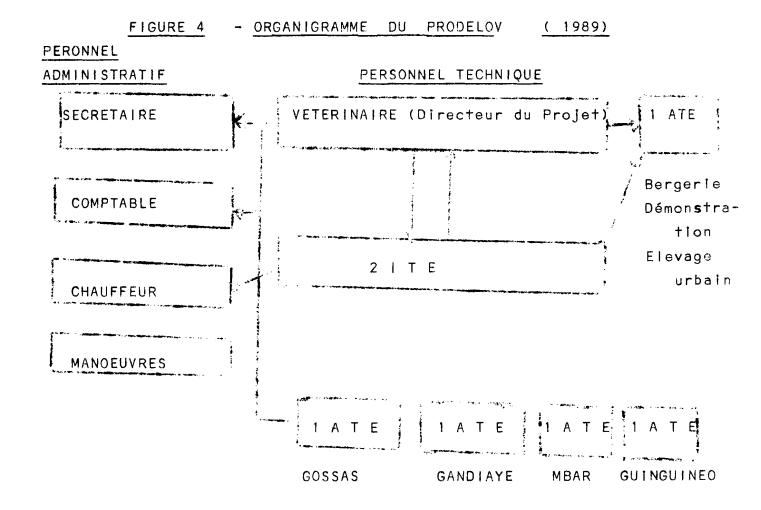
l'hygiène de l'habitat et des animaux ;

l'alimentation ;

l'amélioration génétique ;

les cultures fourragères.

Le PRODELOV dispose de moyens financiers et naturels pour atteindre ses objectifs.



N.B.

- 1. T. E. = Ingénieur des Travaux de l'Elevage ;
- A. T. E. = Agent Technique d'Elevage.

I.3 1. Les moyens du PRODELOV

Crée en 1983, le PRODELOV a fait l'objet de quatre subventions de financement qui sont les suivantes :

- 3 subventions de financement du F.A.C. d'un montant de 275 millions de F CFA;
- 1 subvention de financement du Budget National d'Equipement (BNE) d'un montant de 25 millions de F CFA.

Les moyens matériels sont réduits au strict nécessaire :

- locaux pour abriter les bureaux ;
- 3 véhicules fonctionnels :
- 7 motos opérationnelles ;
- 1 bergerie de démonstration.

Les activités du PRODOLOV s'appuient sur la vulgarisation des thèmes techniques sus -cités.

I.3 .2. Activités liées à l'organisation des éleveurs

Le PRODELOV a beaucoup fait dans ce domaine notamment avec la création des GVO et leur fédération en une seule structure l'AGROPROV. De plus, le PRODELOV a ainsi démarré un programme de formation d'auxilaires d'élevage. Cette formation consiste à initier les agropasteurs alphabétisation aux manipulations de vaccins et à l'utilisation de médicaments.

I.3 3. Activités liées à la santé animale

La maîtrise de la santé animale constitue une donnée importante dans un système de production animale. L'extension de la couverture sanitaire du PRODELOV à travers les soins préventifs et curatifs s'inscrit dans ce cadre.

I. 3.3.1. Soins préventifs

Le PRODELOV a instauré une campagne systèmatique de prophylaxie contre la peste des petits ruminants, la pasteurellose et dans une moindre mesure la clavelée et le charbon bactéridien. En plus, une autre campagne de déparasitage est réalisée avant et après l'hivernage pour contrôler les gales, les strongyloses gastrointestinales et les coccidioses.

I.3.3.1. Soins curatifs

Les soins curatifs sont une préoccupation quodienne du projet. En effet, l'agent encadreur profite toujours de l'occasion qui lui est offerte par ses visités aux troupeaux, pour administrer des soins curatifs aux animaux malades. Aujourd'hui, le taux de couverture sanitaire est estimé à 80 p 100.

I 3 4. Activités liées à l'alimentation et l'hygiène

Une intensification des productions requiert une bonne santé et surtout une alimentation équilibrée et suffisante.

I. 3 4.1. L'alimentation

Le PRODELOV compte atteindre son produit de label à travers une complémentation protidique et une supplémentation minérale. Ces deux méthodes sont respectivement appel aux pierres à l'échec et aux sousproduits agricoles et agro- industriels comme la graine de coton, les tourteaux d'arachide, etc...

Tous ces sous produits sont disponibles au niveau de l'AGROPROV.

Le PRODELOV encourage aussi les agro-pasteurs à constituer les propres réserves de sous-produits de l'arachide et les initiés aux cultures fourragères. Les résultats obtenus lors de l'opération test avec la fane de niébé augurent des perspectives prometteuses.

I.3.4.2. L'hygiène

Au PRODELOV, l'hygiène est perçue comme un complément des soins préventifs et curatifs. Les encadreures de base veillent au respect des mesures d'hygiènes suivantes :

- nettoyage systèmatique de la bergerie au moins 2 fois par semaine ;
- affourragement des animaux dans les mangeoires ;
- abreuvement des animaux avec de l'eau potable.

I.3 5. Activités liées à l'amélioration génétique

Ce programme comporte deux volets :

Le premier consiste à pratiquer le croissement industriel des races locales avec des géniteurs marocains, importées de race causssenarde ou sardi. Son but est de donner rapidement des sujets de qualité destinée à la consommation quotidienne (boucherie) où à la Tabaski.

Le deuxième volet repose sur une sélection sur nos races locales en l'occurence la race touabire.

Son but est de permettre à tout éleveur qui le désire d'avoir un géniteur performant et adapté.

Située à l'interface du Crédit agricole, d'une part, et de l'amélioration des productions animales, d'autre part, l'expérience du PRODELOV et de l'AGROPROV présente beaucoup d'atouts pour réussir. Ces

atouts se situent au niveau de la motivation que les éleveurs portent à la production ovine, d'une part, et des perspectives écononomiques offertes par l'AGROPROV.

CHAPITRE II - METHODOLOGIE

Pour mieux cerner l'impact du crédit sur la production ovine et les revenus des producteurs de l'AGROPROV, il faut considéré les bénéficiaires de crédits de la CNCAS comme des interloctueures priviligés. Des enquêtes menées régulièrement auprès d'eux doivent être le fondement des analyses et des recommandations qui peuvent favoriser les améliorations su système de crédit, en général et de nouvelles perspectives du développement de l'élevage ovin, en particulier. Le chapitre de cette étude est consacré à la méthodologie suivie pour la réalisation de nos enquêtes et leur exploitation.

II.1.Zone d'enquête

L'enquête s'est déroulée dans les quatre (4) zones, de Gandiaye, Gossas, Guinguineo et Mbar qui constituent la zone d'emprise du PRODELOV (carte 2).

Les villages enquêtés se trouvent tous dans les régions de Fatick et de Kaolack qui forment le coeur du Bassin Arachidier (BA). Les caractéristiques physiques et l'élevage ovin de la zone ont été décrits au début de cette étude.

II.2. Choix de l'échantillon

Les personnes enquêtées essentiellement propriétaires de troupeaux individuels financés au mois d'Avril 1988 par la CNCAS. L'enquête a intéressé les bénéficiaires qui devaient commencer à rembourser à compter du mois de Juillet 1989. Ce choix a été motivé par le souci d'avoir des informations précises et plus complètes sur le plan financier. En effet, certains producteurs bénéfiaires venaient à peine, au moment de l'enquête de recevoir leur financement. Ainsi l'enquête a concerné trente six (36) producteurs répartis dans seize (16) villages.

II.3. <u>Déroulement</u> <u>de l'enquête</u>

L'enquête intitulée "CREDIT AGRICOLE ET PRODUCTION OVINE" a été menée dans le BA en deux phases.

Une première phase de prés-enquête a été réalisée dans le courant du mois d'Août 1989. Cette phase a été consacrée à une revue de la bibliographie portant sur les méthodes d'enquête, sur le PRODELOV et le crédit agricole, en particulier. Ensuite le questionnaire élaboré a été corrigé et adapté grâce aux entretiens tenus avec les responsables du PRODELOV, de l'AGROPROV et des chercheurs de l'Institut Sénégalais de Rrecherche Aagricole (ISRA) Kaolack.

La pré-enquête s'est terminée par le test du questionnaire qui a été fait direcement auprès de cinq (5) éleveurs de l'AGROPROV choisis au hasard. Ce test, orienté par les acquis de la recherche agricole a permis de mieux préciser le questionnaire et la fiche de renseignements sur les GVO.

Une deuxième phase d'enquête proprement dite, a été menée durant deux (2) mois de Décembre à Février. L'enquête a été effectuée en compagnie d'un agent de la direction du PRODELOV en vue de mieux faciliter le contact avec les producteurs.

Au cours de cette enquête, une fiche de renseignements sur les GVO et un questionnaire ont été utilisés.

II.3.1. La fiche de renseignements sur les GVO

Cette fiche est constituée par une série de questions portant sur l'historique, la composition du groupement les troupeaux et les remboursements réalisés par les groupements. (cf annexe I).

II.3.2. Le questionnaire d'enquête

Le questionnaire définitif placé en annexe II a été élaboré suivant les objectifs spécifiques de l'étude et en fonction du bilan de la pré-enquête préparatoire.

Le questionnaire rétrospectif, avec des questions ouvertes et fermées, portait sur les thèmes suivants :

- 1°)- l'identification géographique = région, département, village GVO;
- 2°)- le profil social : âge, sexe, niveau d'instruction ;
- 3°) + les activités : agriculture, élevage, commerce, des producteurs ;
- 4°)- l'étude du troupeau ovin : origine, les effectifs de départ les ventes, les achats, les effectifs à la fin de l'enquête, les problèmes sanitaires;
- 5°)- la gestion du troupeau : les équipements de la bergerie, la conduite, les sous-produits utilisés ;
- 6°)- les revenus et coûts : la valeur des intrants, les défférents frais ;
- 7°)- le financement : montant, origine de l'apport personnel, la date de mise en place, la garantie demandée ;
- 8°)- le remboursement : le nombre d'annuités, le montant des versements à effectuer, la date du premier et du prochain remboursement, les modalités de versement;
- 9°)- l'utilisation des bénéfices générés ;
- 10°)- le crédit informel : les sources alternatives de crédits, les montants , la durée des prêts, le taux d'intérêt, les conditions de prêts et de remboursement, le profil du prêteur et les sanctions encours par les mauvais payeurs.

Ces thèmes avaient pour objectifs de réunir des élèments d'appréciation sur la performance du programme de Crédits alloués aux Groupements d'Intérêt Economique (GIE) encadrés par le PRODELOV dans le BA. Les objectifs spécifiques et finalités de ces thèmes ont été les suivants :

- 1) description du fonctionnement du programme de crédit ;
- 2) analyse du niveau de compréhension du fonctionnement du crédit ;
- 3) analyse des impacts techniques et économiques associés au crédit;
- 4) élaboration de recommandations en matière de politique d'élevage en général, et de crédit agricole pour l'élevage en particulier

II.4. Analyse des données

L'étude des questionnaires remplis a permis de sélectionner les questions nécessitant un traitement informatique. Ces questions ont été transformées en variables et codifiées suivant un format requis pour une saisie et une analyse informatique. L'analyse a été effectuée grâce au logiciel "Statistical Package for Social sciences / Personnel Computer plus (SPSS /PC +).

Un fichier de données SPSS avec une structure 148 variables a été établi. Ces variables sont de deux types.

Les variables quantitatives ou numériques sont utilisées pour toutes les quantités, les nombres, les valeurs en F CFA.

Les variables qualitatives ou nominales sont utilisées pour les types de réponses non quantificables, car catégorielles.

Des fichiers de commande SPSS ont été écrits pour réaliser toutes les analyses et produire des fichiers de listings présentant les résultats.

L'analyse, quantitative pour l'essentiel a été basée sur les statistiques descriptives avec étude des fréquences absolues et relatives, des moyennes et écart - types. Ce niveau d'analyse a permis de réaliser une typologie dans les réponses afin de procéder à une analyse qualitative. Il faut souligner que les paramètres de tendance centrale peuvent être la moyenne, la médiane ou la valeur modale ou encore le mode. La médiane est le paramètre qui divise l'échantillon étudiée en deux parties égales. le mode représente la valeur la plus fréquente. Ces mesures peuvent être utilisées poour décrire la tendance centrale dans l'échantillon. Dans nos analyses, lorsque la dispersion des données brutes étaient trop importante avec un écartpe très élevé, par rapport à la moyenne, le mode ou la valeur médiane ont préférés pour les interprétations.

Par ailleurs, certaines données peuvent être considérées comme aberrantes ou "outliers" dans le sens où elles s'écartent trop des autres données de l'échantillon et influencent les paramètres de tendance centrale. Il est recommandé pour faciliter les statistiques de les retirer avant l'analyse. Cette recommandation a été appliquée surtout pour un ou quelquefois deux producteurs dont l'exploitation dépasse largement les autres.

Les figures ont été réalisées grâce au logiciel graphique CHART-MASTER.

Cette base méthodologique a permis de présenter et d'interprêter les résultats dans les chapitres qui suivent.

CHAPITRE III -PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE

Les résultats sont présentés suivant les différentes rubriques du questionnaire. Les rubriques s'enchainent suivant une démarche prospective. Ainsi, vont être présentés successivement les résultats concernant :

- 1°)- l'identification et les caractéristiques des personnes interviewées;
- 2°)- l'étude du troupeau ovin ;
- 3°)- la gestion et la conduite du troupeau ;
- 4°)- l'analyse des revenus agricoles des producteurs ;
- 5°)-l'étude des caractéristiques du financement et du remboursement;
- 6°)- l'utilisation de l'épargne ; et.
- 7°)- l'étude des caractéristiques du crédit informel.

III.1 Identification des producteurs interviewés

Les questions d'identification ont permis de préciser la répartition géographique des personnes interviewées dans le bassin arachidier (BA), les profils sociaux et les activités des bénéficiaires du crédit.

III.1.1Répartition spatiale des producteurs interrogés

Tous les trente six (36) interviewés sont originaires de la Région de Fatick ou de Kaolack.

TABLEAU 4 - REPARTITION DES ENQUETES SUIVANT LES DEUX REGIONS

REGIONS	:	NOMBRE	: : POUR	CENTAGE	
FATICK	:	28	:	77,8	
KAOLACK	:	8	:	22,2	
T O T A L	: : :	36	: : :	100	

77,8 p.100 des bénéficiaires se trouvent dans la Région de fatick, contre 22,8 p.100 dans la Région de Kaolack. Les bénéficiaires sont inégalement répartis suivant les deux régions. Cette inégalité dans la répartition est également notée au niveau départemental même, puisqu'à l'intérieur de la région de Fatick 80 p.100 des bénéficiaires se concentrent dans le même département de Gossas. Au niveau de la communauté rurale, la répartition est homogène dans les départements concernés.

III.1.2. Le profil social des bénéficiaires

Le profil social concerne l'âge, le sexe et le niveau d'instruction des bénéficiaires du crédit.

II.1.2.1. Les différentes catégories d'âge des producteurs

Comme le montre la Figure 6, les jeunes ayant bénéficié du crédit constituent une minorité de 16,7 p.100 dans l'échantillon. Ce sont surtout les chefs de concession qui sont les principaux bénéficiaires.

En ce qui concerne le sexe, la première vague de financement n'a intéressé aucune femme alors que la femme s'occupe particulièrement de l'élevage des petits ruminants dans la zone. Néanmoins, parmi les producteurs enquêtés se trouve une seule femme qui a hérité du troupeau de son mari décédé.

II.1.2.3. Le niveau d'instruction des enquêtés

Pour permettre une exploitation rationnelle des données relatives à l'instruction des producteurs enquêtés, trois niveaux d'instruction ont été différenciés.

Le niveau zéro NO correspond à celui du producteur avouant n'avoir aucune instruction, classiquement admise.

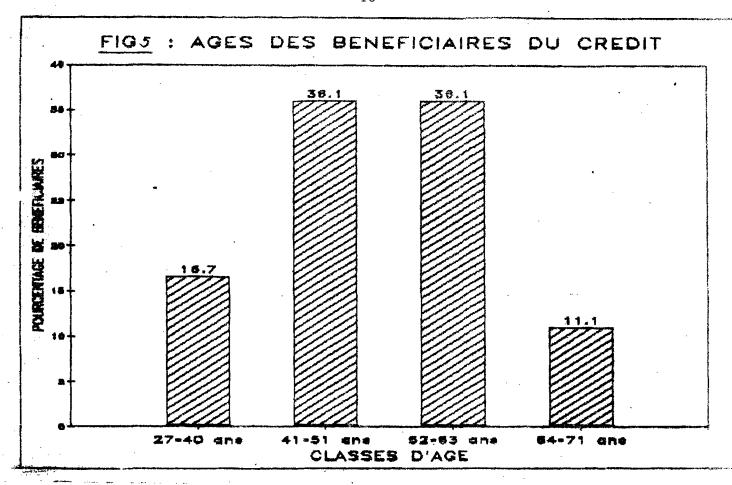
Le niveau un N1 regroupe les producteurs pratiquant l'Arabe, le Wolofal (Wolof écrit avec l'alphabét arabe) ou ayant fait l'objet d'une alphabétisation fonctionnelle.

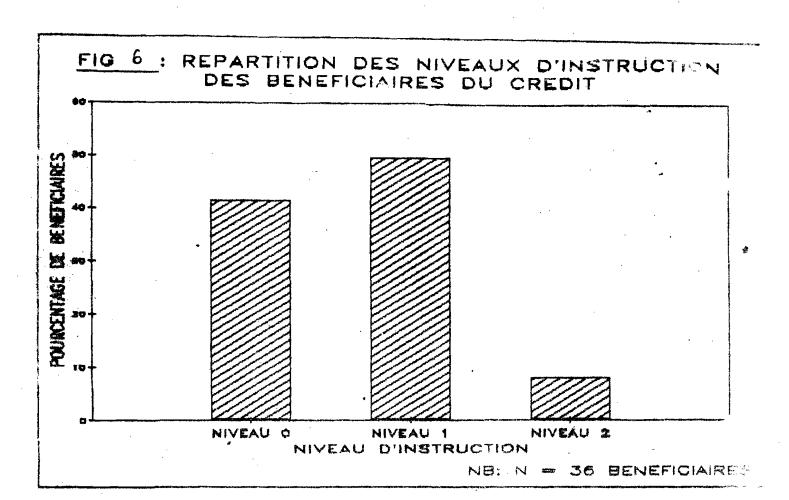
Le niveau deux N2 concerne les instruits en français. La répartition des niveaux d'instruction est présentée dans la figure 6.

Il existe parmi les bénéficiaires un fort pourcentage d'analphabètes soit 41,7 p.100.

III. 1.2.4. Les principales activités des producteurs

Tous les bénéficiaires sont des agropasteurs s'adonnant à la fois à l'agriculture et à l'élevage.





III.1.2.4. a- L'agriculture

L'agriculture constiute la principale activité. Chaque producteur exploite en moyenne 7,7 ha d'arachide, 6,33 ha de mil et 0,73 ha de niébé pendant la saison des pluies de 1989 (Tableau 5).

TABLEAU 5 - TAILLE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

(SUPERFICIE:	: MOYENNE	: : ECART-TYPE :	: : MINIMUM :	: : M :	(MUMIKA
(Arachide :	7,70	: 6,23	: 1	:	24)
(Mil :	6,35	: 5,51	: 0	:	25)
(Niébé :	0,73	: : 0,43	: : 0,5	:	2)

NB : N = 36

Pour la même année, le revenu moyen en arachide a été de 459 103 F CFA avec un minimum de 14 000 et un maximum de 2 100 000 F.

III.1.2.4. b - L'élevage

L'élevage consitue la deuxième activité principale. Tous les bénéficiaires du crédit faisaient, avant leur adhésion au PRODELOV, de l'embouche bovine essentiellement. Il apparaît en effet que l'installation du projet a fait que l'élevage ovin gagne du terrain sur l'élevage bovin.

III.1.2.2. Répartition des activités secondaires

Après l'agriculture et l'élevage, les bénéficiaire du crédit s'adonnent, en majorité, au commerce avec 69,4 p.100 .

TABLEAU -6 REPARTITION DES ACTIVITES SECONDAIRES

(: CACTIVITES: COM	: MERCANTS: :	TAILLEUR	: MAITRE : CORANIQ :	UE :	MARAYEUR	:PAS) :D'ACTI) :VITE) : II)
(: (Réponses: (: (: (:	69,4 :	5,6	: : 5,6 :	:	2,8	:

III.2. Etude du troupeau ovin

L'étude du troupeau ovin est limitée aux principaux aspects que sont l'origine du troupeau, l'évolution des effectifs, les problèmes sanitaires et la gestion du troupeau.

III.2.1. L'origine des troupeaux

Le troupeau ovin n'a pas la même origine pour tous les agropasteurs. Certains producteurs ont constitué leurs troupeaux à partir d'animaux issus du troupeau communautaire; d'animaux de leur propre troupeau, alors que d'autres l'ont constitué à partir d'une combinaison d'origine communautaire et personnelle. La figure 7 donne les proportions détaillés.

Dans l'échantillon, 19,4 p. 100 des troupeaux sont mis en place à partir du troupeau personnel. Tous les autres troupeaux ont une origine communautaire.

Ces résultats montre bien que ce sont les éleveurs initiés au niveau des troupeaux communautaires qui ont bénéficié du crédit.

III.2.2. Evolution des troupeaux ovins

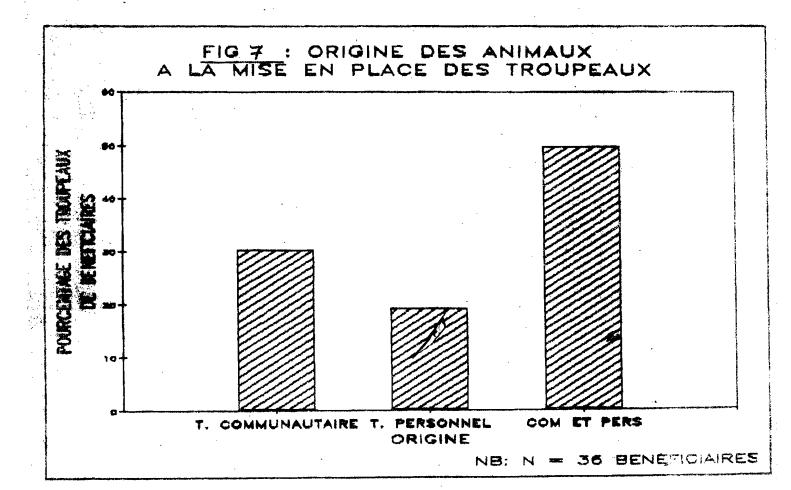
Cette étude se limite à un bilan démographique des différents évenements survenus dans le troupeau, depuis sa mise en place jusqu'au moment de l'enquête.

III.2.2.1. Les effectifs moyens de l'enquête

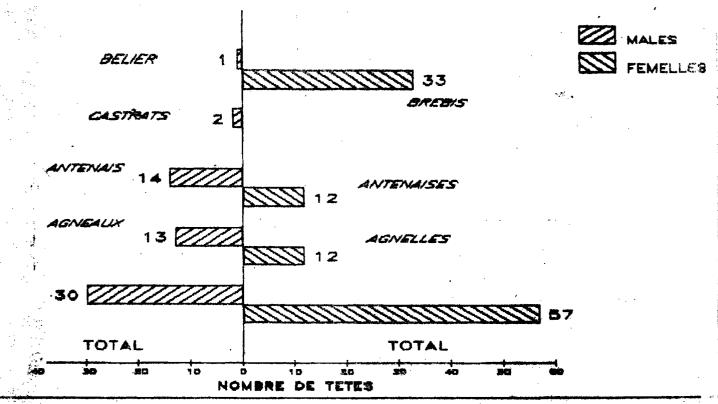
La connaissance de ces effectifs donne une indication sur la taille des troupeaux avant le financement.

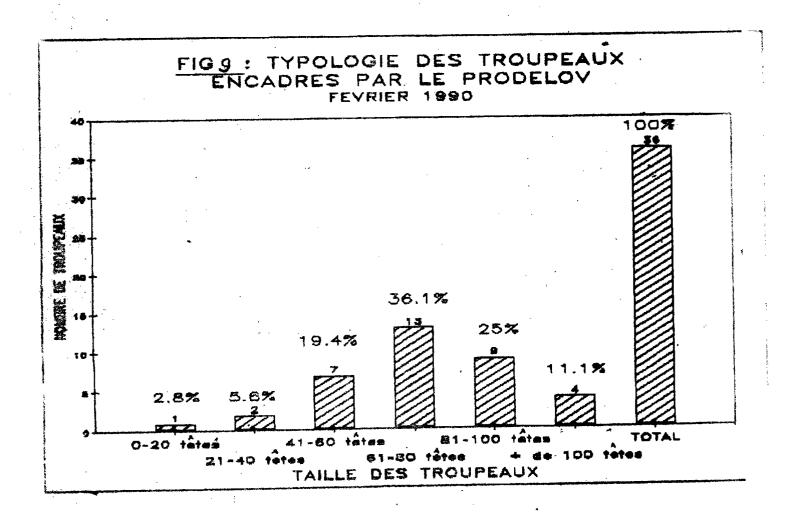
: MODE :MINI.: MAX. : N : MOYENNE: ECART-TYPE: MEDIANE (Béliers : 16 : 2 1,0 : 1,0: 2 : 9: 3,2 1 3,0 3 1 (Agneaux 8 4,0 1,0: 1,0: : 21 : 4,0 3,0 (Måles :) : 34 : 11 5,0 : -(Brebis 12 7 56 (Anteneuse: 5: 4 1 : 1 : 3 (Agnelles : 6 : 5 4 4 6 12 (Femelles : 36 : 12 : 13 8 56 : : (TOTAL : 36 : 14 15 10 10 : 63

TABLEAU 7 - EFFECTIFS MOYENS DE DEPART

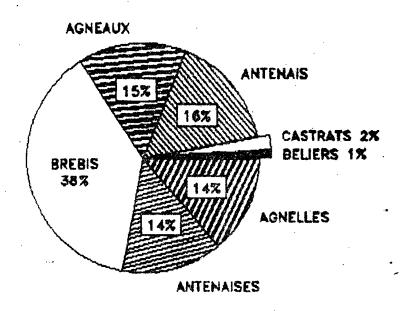








ENCADRES AN MOMENT DE L'ENQUETE DEC. 89 A FEV. 90



On remarque que dans notre échantillon près de 94 p. 100 des producteurs possédaient au moins 5 brebis. La taille des troupeaux était au départ réduite.

III.2.2.2. Les achats effectués après le financement

Il faut rappeler que dans le crédit qui a été accordé une grande partie a été affectée à l'achat des animaux, des brebis en particulier.

TABLEAU 8 - LES EFFECTIFS APRES LES ACHATS

(:	N	:	MOYENN	: E : E	CART-TY	: PE:MI	EDIANE	:	MODE	: : M	INI	: . :	MAX.	7)
(Béliers	:	36	:	2,0	:	5,0	:	1	:	1	:	1	:	24	(- (
((λgneaux	:	12	:	7	:	6	:	4	:	4	:	3	: :	31)
((Måles	:	36	:	5	:	6	:	4	:	1	: :	0	:	32)
(Brebis	:	34	:	28	:	12	:		:	-	:	5	:	48)
((Antenaise (8	4	:	5	:	3	:	5	:	3	:	8	:	30)
((Agnelles	:	15	:	11	:	10	:	8	:	3	:	2	:	35)
(Femelles	:	36	:	32	:	16	:	32	:	32	:	-	:	66)
(TOTAL	:	36	:	37	:	17	:	38	:	36	:	-	:	87)

Après les achats, une exploitation moyenne possède 37 têtes dont 32 femelles soit 86,5 p. 100. Ces proportions confirment bien qu'il s'agit de la mise en place d'un élevage ovin naisseur.

III.2.2.3. Les ventes

A la Tabaski, les animaux bouclés sont directement cédées à l'AGROPROV à 1 000 F CFA le kilogramme. Ce procédé permet à l'AGROPROV, qui est chargée de l'encadrement du crédit de récupérer les rembourssements.

TABLEAU 9 - LES VENTS MOYENNES EFFECTUEES A L'AGROPROV

	:	N	:	MOYENN	: E : E	CART-TY	: PE:ME	DIANE	: :]	MODE	: : M	INI	: .:	MAX.
 Béliers	 :	17	· - -	3	:	4,2	:		:		 :			15
Antenaise	: sı	34	:	8,0	:	6	:	7	:	<u></u>	:	_	:	25
	:		:	-,-	:		:		;		:		:	
Måles	: :	34	:	9	:	6	:	9	:	-	:	_	:	22
Brebis	:	7	:	3	:	2	:	3	:		:	_	:	6
	:	•	:		:	-	:	10	:	^	:		:	20
TOTAL	: :	34	:	10	:	5	:	10	:	8	:	1	:	22

Le nombre moyen d'animaux vendus, dix (10) par producteur soit environ 340 ovins pour l'ensemble de l'échantillon est assez proche du nombre réel qui est de 480 animaux achetés par l'AGROPROV.

En moyenne 6 animaux par producteur ont été vendus en dehors de le Tabaski (Tableau 10). Ces ventes ont, surtout concerné les producteurs qui devaient complèter leur remboursement.

TABLEAU 10 - LES VENTES HORS TABASKI

	:	N	:	MOYEN	: NE:E	CART-T	: YPE:ME	DIANE	:	MODE	: : M	INI	: .:	MAX.
Béliers	:	23	:	3	:	4	:	_	:	-	:	_	:	14
	:		:		:		:		:		:		:	
Antenaise	≘ \$	6	:	2	:	2	:	1	:	-	:	-	:	9
	:		:		:		:		:		:		:	
Måles	:	23	:	4	:	4	:	3	:	1	:	1	:	12
	:		:		:		:		:		:		:	
Brebis	:	7	:	3	:	2	:	3	:	3	:	1	:	6
	:		:		:		:		:		:		:	
TOTAL	:	23	:	6	:	4	:	4	:	2	:	1	:	12
	:		:		:		:		:		:		:	
	:		:		:		:		:		•		:	

III.2.2.4. Les effectifs moyens des troupeaux

Au cours de l'enquête les effectifs ont été estimés dans chaque exploitation.

TABLEAU II - LES EFFECTIFS AU MOMENT DE L'ENQUETE

	:	N	:	MOYEN	NE:	ECART-T	: YPE:M	EDIANE	:	MODE	: M	IINI.	:	MAX.
Béliers	:	23	:	2	:	1	:	1	:	1	:	_	:	10
Castrats	:	2	:	2	:	2	:	2	:	1	:	1	:	4
Antenais	:	34	:	14	:	9	:	11	:	9	:	1	:	14
Agneaux	:	34	:	14	:	13	:	10	:	6	:	1	:	6
Måles	:	34	:	20	:	10	:	18	:	16	:	5	:	48
Brebis	:	34	:	33	:	13	:	33	:	15	:	9	:	70
Antennais	: ea	34	:	12	:	11	:	9	:	_	:	-	:	14
λgnelles	: :	34	:	12	:	9	:	10	:	2	:	10	:	56
Femelles	: :	36	:	54	:	17	:	53	:	48	:	20	:	102
TOTAL	: :	32	: :	68	:	21	:	68	:	67	:	15	:	100

Une exploitation possède en moyenne 68 têtes. En effet 36,1 P. 100 de l'échantillon possèdent entre 61 et 80 têtes et seulement 2,8 p. 100 possèdent moins de 20 têtes. La taille des troupeaux est donc compatible à une bonne conduite de la gestion (Fig. 9).

L'examen de la (Fig. 8) montre une forte proportion des brebis avec 38 p. 100 de l'effectif total.

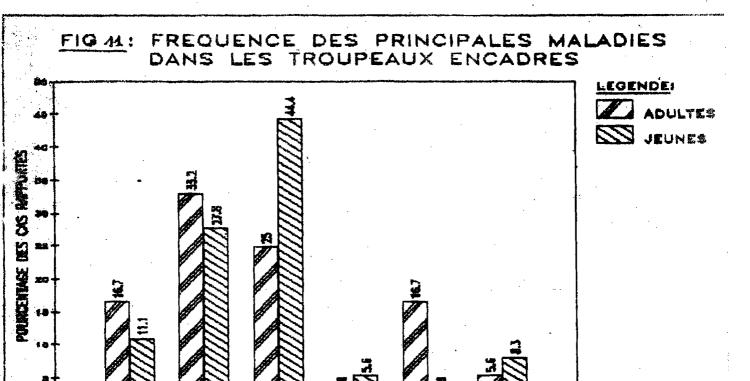
III. 2.2.5 <u>Les problèmes sanitaires des troupeaux</u>

Les problèmes sanitaires apparaissent en général comme un des principaux facteurs limitant les production animales.

La figure 10 montre que les pneumopathies et diarrhées se trouvent être les maladies les plus fréquentes dans les exploitation avec respectivement 33,2 p. 100 et 25 p. 100 chez les adultes et 27,8 p. 100 et 44,4 p. 100 chez les jeunes.

Parmi les causes de mortalité les plus fréquentes figure une maladie mal caractérisée se manifestant par les troubles nerveux et entrainant la mort en 48 heures si elle n'est pas traitée (fig. 11).

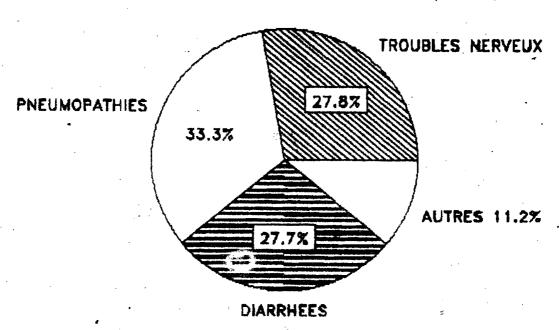
Le chapitre qui suit traite de la gestion du troupeau.





MALNUTRITION .

MALADIES



III.3. La gestion du troupeau

L'étude de la gestion du troupeau se limite à la présentation des modes de conduite et de gardiennage du troupeau.

III.3.1. La conduite du troupeau

Dans la zone encadrée par le PRODELOV, deux modes d'élevage y sont pratiqués.

Un élevage à stabulation permanente, où les animaux sont à l'attache et nourris à l'auge. Ce mode peut être qualifié d'embouche intensive car il concerne les animaux réservés pour la Tabaski.

Un autre élevage, le plus fréquent d'ailleurs, est caractérisé par une conduite mixte. Il concerne la plus grande partie du troupeau. Dans ce cas, les animaux sont envoyés au pâturage le matin et a leur retour enfin d'après-midi, ils sont complémentés et supplémentés.

III.3.1.1. Complémentation et supplémentation

Tous les agro-pasteurs complémentent leurs animaux avec des sous-produits de la ferme ou achetés (Tableau 12).

 $\frac{\texttt{TABLEAU}}{\texttt{OMPLEMENTATION}} \; \frac{\texttt{12}}{\texttt{OMPLEMENTATION}} \; \frac{\texttt{PRINCIPAUX}}{\texttt{OMPLEMENTATION}} \; \frac{\texttt{UTILISES}}{\texttt{POUR}} \; \frac{\texttt{LA}}{\texttt{LA}}$

(Type de sous: (produits :	Nature :	Période d'utili- sation	Animaux bénéficiares
achetés :		Saison-Pluies	Tous les animaux
sous-prouduits de la ferme : :	Fane d'arachi-: de : Fane de niévé : :	;	Tous les animaux

Tous les éleveurs ont affirmé, à l'unanimité que tous les animaux bénéficient de la complémentation sans distinction. Cette façon de faire est contraire aux indicications du PRODELOV, qui leur demande d'ajuster suivant le stade physiologique des femelles.

La pierre à lècher constitue le supplément minéral qui est utilisé au niveau de toutes les exploitation et à toutes les saisons. Cependant, l'utilisation du sel a été observée chez les producteurs qui n'avaient plus de pierre à lécher.

III.3.1.2. Le gardiennage

Généralement, les éleveurs font recours à une main-d'oeuvre pour le gardiennage sauf chez un seul ou le mode de gardiennage est familial. Toutes les exploitations enquêtées engagent un salarié agricole en plus de la main-d'oeuvre familiale. Seule une exploitation a eu à recruter deux salariés comme berger; le premier étant chargé de la conduite des femelles et le deuxième de la conduite des mâles.

La répartition des tâches est généralement la suivante : les femmes s'occupent de l'abreuvemment, les enfants de l'alimentation, les salariés de la conduite et enfin le propriétaire se consacre à la coordination des différentes opérations.

III.4. Analyse du revenu monétaire des producteurs

Le développement suivant concerne en fait l'analyse du flux des sources et l'emploi des fonds à partir d'une étude des comptes d'exploitation des producteurs. Cette analyse a pour but d'évaluer les résultats de la trésorerie des exploitations afin d'apprécier la rentabilité de l'activité de production ovine et la solvabilité des producteurs par rapport aux conditions du crédit.

III.4.1. Evaluation des recettes

Les recettes correspondent aux produits principaux de la production ovine. Il s'agit notamment de la valeur des animaux vendus à l'AGROPOV et aux Louma (Tableau 13, 14).

TABLEAU 13 - VALEUR DES PRINCIPALES VENTES

(:	N	:	MOY	: ENNE : 1	ECAR	-TYP	E:MED	IANE	: : MO	DE :	MINI.	:) MAX.)
(AGROPOV	:	32	:	41	219:	220	929	: 360	000	:	- :	140000	:	1000000)
(LOUMA	:	7	:	100	: 463:	111	095	: : 60	000	: : 45	000:	12000	:) 350000)
(:		:		:			:		:	:	;	:)

Les ventes au niveau des Louma sont pas négligeables malgré le contrôle des productions par l'AGROPROV.

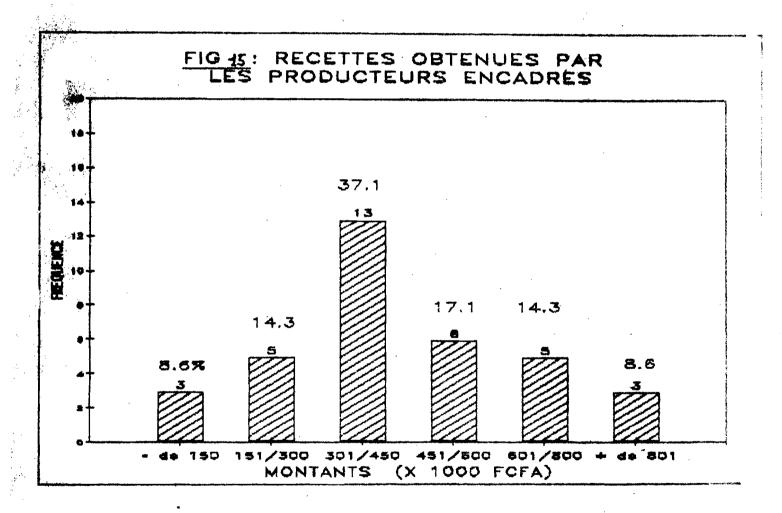


TABLEAU 14 - PRIX AGROPROV ET PRIX LOUMA

LIEUX	: : N	: AGROPROV	: : LOUMA	: : TOTAL
Nombre	: 31 :	:	: 6 :	: 16 :
Valeur	:	:	:	:
	: 31	: 410 219	: 53 342	: 444 336
	_::	:	:	_:
Prix moy	:	:	:	:
	en -	: 41 022	: 8 890	: 49 912
	:	:	:	:

L'AGRORPOV semble offir les meilleurs prix aux producteurs. En fait les prix AGROPROV et LOUMA ne peuvent pas être comparés pour les raisons suivantes :

- 1)- a l'AGROPROV, les ventes s'effectuent pendant la Tabaski, période de forte demande;
- 2)- du fait de la liaison crédit-remboursement, les meilleurs sujets sont vendus à l'AGROPROV.

Les résultats statistiques sur la valeur des animaux vendus sont présenté dans le (Tableau 15).

TABLEAU 15 - RESULTATS STATISTIQUES SUR LA VENTE DES ANIMAUX

(:	N	:	MOYI	ENNE:	ECARI	-TYPE	: :MED	ANE	: :MODE	: 1	11N1	:	MAX.)
(RECETTES	:	35	:	452	557:	230	116	:389	000	:510	000:	24	000:	1075	000)
`															

Le revenu moyen d'une exploitation est de 452 557 F CFA et avarie entre 24 000 et 1 075 000 F CFA. Ces valeurs laissent apparaître une grande distorsion au niveau des revenus. Cette distorsion s'explique dans la mesure ou le producteur concerné par les recettes extérieures avait peu investi dans l'achat des animaux parce qu'il disposait d'une centaine de brebis.

Le coût d'opportunité de la litière n'est pas pris en compte. Il s'agit en fait de la poudrette provenant du nettoyage des bergeries ne subissant aucun traitement et qui est répandu sur les champs d'arachide.

III.4.2. Evaluation des dépenses

Les dépenses regroupent les investissements en animaux à la mise en place des troupeaux (fig. 14), la valeur des intrants alimentation et médicamenteux, les frais de construction et d'équipement de la bergerie, les frais de rémunération de maind oeuvre et les frais de services, divers et les taxes.

III.4.2.1. Valeur des intrants

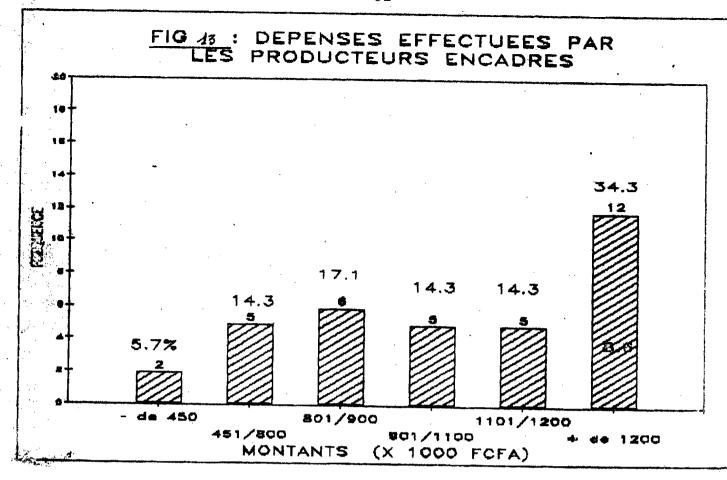
Certains intrants alimentaires comme la graine de coton, les pierres à lécher ainsi que les intrants médicamenteux sont pris en compte dans le crédit à court terme. Dans nos calculs ils sont considérés comme dépenses indirectes les dépenses sont enregistrées dans les tableaux 16,17;

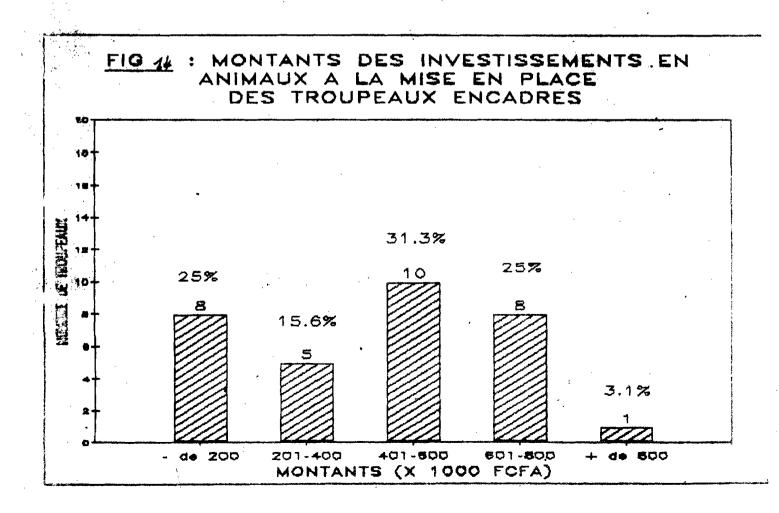
TABLEAU 16 - LES DEPENSES LIEES A L'ACHAT D'INTRANTS

DEPENSES	:	N	:	MOYI	: : ENNE	ECART-	TYP	: E:M	IEDIAI	: VE :	MOD	: E :	MIN	I.	: : M.	AX.
Graines	:		:		;			:		:		:			:	
de coton	:	27	:	260	656:	76	2 4	: .8:	272	000:	255	000:	14	400	: :51	٥٥٥٥
Tourteaux	:	37	:	11	852:	10	3 4	: 0.	10	000:	10	000:	1	250	: :36	000
Fane	: :	36	:	102	142:	82	84	: : 3:	750	003:	70	000:	6	000	: : 45	0000
Pierre A lécher	:	34	:	7	118:	3	00	: 3:	7	000:	5	000:	2	000	: : 15	000
Supplém. minéraux	: :	19	:	1	109:		713	:		: : 300:	1	000:		125	: : : 2	500
Eau	:	22	:	33	422:	26	828	:	30	000:	30	000:	1	500	: :10	0000
Médicamen	 : ts	36	:	21	: : 500	9	466	:	19	000:	12	: :000	3	500	: : 10:	0000

La graine de coton, utilisée par tout l'échantillon occasionne des dépenses importantes.

Le coût de l'eau constitue aussi une contrainte de taille. Le coût moyen est de 30. 000 F avec des variation entre 1 500 et 100 000 F CFA.





Cet important écart entre le minimum et le maximum traduit que certains producteurs sont défavorisés par rapport à d'autres du fait des dépenses liées à l'abreuvement.

Le mode de conduite entraine d'autre dépenses notamment celle liées à la rémunération du berger.

TABLEAU 17 - LES DEPENSES DIVERSES

DEPENSES	:	N	:	MOYE	: : ENNE	ECART-	TYPE	: :MEDI	ANE :	MODE	:	MIN	I.	: : M/	AX.
Autres frais	:	36	:	12	: 264:	6	903	: : 13	750	14	000:	1	000	: : 27	000
Contruct. bergerie		34	:	41	411:	20	291	: : 45	000:	50	000:	5	000	: : 75	000
Entretien bergerie		27	:	9	870:	6	620	: 8	000:	1	000	1	500	: : 30 :	000
Rémun. S. sèche	:	34	:	16	360:	10	132	: 15	000:	15	000:	3	750	: : 45	000
Rémun. S. des pluies	:	36	: :	5 2	321:	48	323	: : : 30	: : 150:	50	000:	15	000	: : : 16	800
Transport	: : :	15	: : :		807 :		404	:	: 775:		450:		200	: Z : 2	050
Assurance	e e	24	:	2	400:	8	614	: 30	000:	30	160:	7	000	: 35	000
DEPENSES TOTALES	:	35	: :1	.053	: 662:	360	482	: : 107	: 750:	237	500:	237	500	 : 17! :	5227

La rémunération du berger entraine des dépenses élevés, 15 000 F en saison sèche et 50 000 F en saison des pluies.

S'il est normal de considérer que la quantité d'aliments injectée par le producteur dans l'opération embouche ovine constitue un investissement, un placement de capital, il apparaît cependant difficile de déterminer la valeur de cet investissement. Pour cette raison, nous ne tiendrons compte dans le coût de l'alimentation que des aliments qui ont été véritablement achetés par le producteur. C'est ainsi qu'il apparaît dans le tableau 16 que la graîne de coton revient à chaque producteur à 260 656 F soit 25 p. 100 des dépenses totales.

Les dépenses moyennes par producteur s'élèvent à 1 053 662 F CFA avec un minimum de 237 500 F et 1 752 275 F FCA. Cette forte distorision entre les dépenses minamales et maximales s'explique essentiellement par les dépenses imbérentes à l'eau et à la rémunération de la main d'oeuvre qui connaissent d'importantes fluctuations suivant les zones. D'ailleurs, parmi les contraintes recencées concernant l'acquisition des facteurs de production figurent au premier rang le problème de l'eau et le prix de la graine de coton.

III.4.3. Calcul des marges bénéficiaires

En tenant compte des résultats moyens obtenus pour les produits et les charges des marges avant et après remboursement ont été établies suivants les formules suivantes :

Marge avant remboursement (M1) = recette + financement - dépenses ;

Marge après remboursement (M2) = recette + financement - (dépenses + remboursement).

Le tableau 18 montre les différentes marges. Les calculs ont été faites en regroupant les cas positifs et les cas négatifs pour chacune des marges.

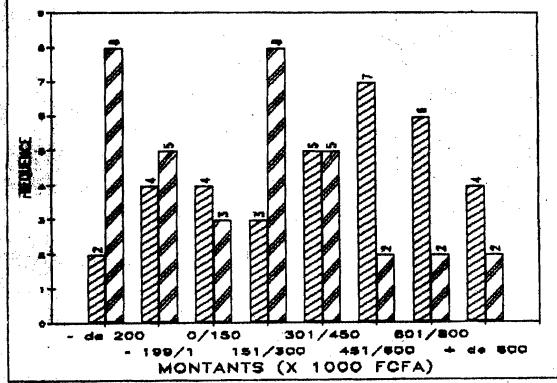
Les marges négatives sont des pertes et celles positives des gains.

TABLEAU 18 - RESULTATS STATISTIQUES DES MARGES

Une exploitation qui présente des résultats trop extrèmes a été retirée de l'analyse.

Les marges négatives avant remboursement concernent six (6) exploitations avec une perte qui varie entre 86 800 F et 205 100 FCFA, la moyenne s'établit à 156 404 F CFA. Les marges négatives après remboursement intéressent 13 producteurs avec une perte moyenne de 261 365 F CFA et une variation entre 60 000 F et 515 350 F.





AVANT REMB

Par contre avant remboursement 29 producteurs ont eu des marges positives avec une marge moyenne de 492 250 F CFA variant entre 7 900F à 1 486 600 F.

Après le remboursement, la moyenne des marges s'établit à 30 075 F avec des variations entre 61 800 F et 1 236 350 F CFA.

Pour une première phase, l'activité de production ovine a donné des résultats financiers assez satisfaisants.

III.4.4. Calcul de rentabilité

La rentabilité est considérée dans cette étude comme le rendement de l'activité de production ovine par rapport au capital investi.

Le rendement moyen pour tout l'échantillon, s'établit à 15 p. 100, du capital investi avec une perte minimale de 52 p. 100 et un bénéfice de 124 p. 100 (Tableau 19).

	:	N	:	MOYENNE:	ECART-	: TYPE:MEI	DIANE	:	MAXIMALES	: :MINIMALES
Rendement Cénéral		35	:	: 15 :	41	:	20	:	-52	: 124
Rendement Négatif		13	- · - : :	- 2 6	16	:	24	· - : :	6	. 52
Rendement Positif		22	- · . : :	39	30	:	30		6	: 124

TABLEAU 19 - RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI - (en p. 100)

En effet, l'analyse des recettes des producteurs montre que 37,1 p.100, la plus grande partie de l'échantillon, ont des recettes variant entre 301 000 F et 451 000 F CFA (fig. 15). De plus, la typologie des marges financières montre que 61,1 p 100 des producteurs ont enregistré des excédents monétaires après le remboursement. Parmi ces 61,1 p 100, 36,3 p 100 soit 22,2 p 100 de l'échantillon ont obtenu, après le remboursement une marge financière qui s'établit entre 151 000 F à 300 000 F CFA (Tableau 16).

~______

En somme la production ovine dans le bassin arachidier permet une rentabilité appréciable.

III.5. L'étude des caractéristiques du financement

Un financement d'un montant d'un million a été octroyé aux producteurs pour la mise en place d'un troupeau de 40 reproductrices. Ce crédit a été accordé sur la base d'un apport personnel.

III.5.1. Les origines de l'apport personnel

Dans notre échantillon, l'apport personnel à trois origines possibles comme le précise la fig. 17.

Bon nombre de producteurs 64,5 p 100 ont du s'endetter pour verser un apport personnel d'un montant de 158 000 F CFA en 1988 qui est passé actuellement à 200 000 F CFA. Seuls 9,7 p.100 ont pu verser cet apport à partir de leurs propres ressources.

L'apport personnel devait être compléter par dix brebis pour pouvoir constituer une garantie valable pour le type de crédit accordé.

Pour les raisons de cet endettement, les producteurs ont répondu que l'apport personnel est non seulement élevé mais encore il a été exigé à un moment où il y avait des déficits de trésorerie à leur niveau. Par conséquent, la stratégie adoptée consista à emprunter de l'argent pour verser cet apport et une fois le financement obtenu, un remboursement était opéré en bradant une partie des intrants.

III.5.2. Perception des avantages et désavantages du crédit

A l'unanimité, les agro-pasteurs reconnaissent que le financement est très avantageux. L'avantage le plus cité est la possibilité d'augmenter leur revenu à travers la production ovine.

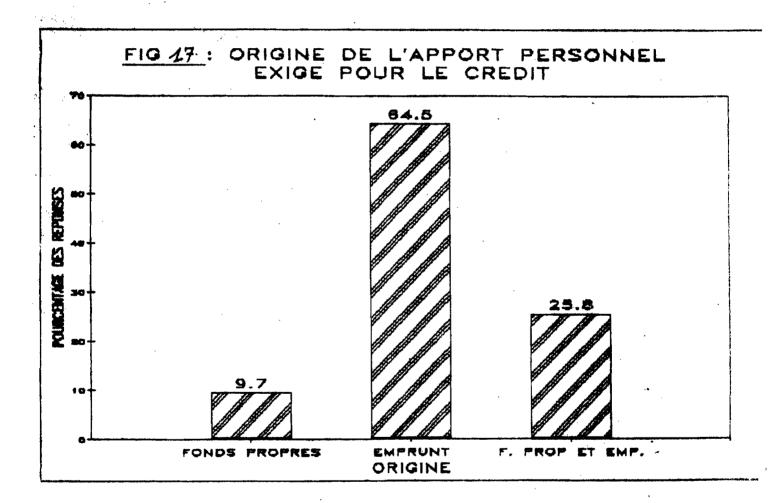
Concernant les inconvénients, divers éléments sont avancés parmi lesquels se distiguent :

- 1)- l'apport personnel jugé élevé et limitant ainsi la participation de beaucoup de payssan;
- 2)- le taux d'intérêt qui ne cesse d'augmenter ; et,
- 3)- les modalités de remboursement mal définies, et en particulier l'absence d'un calendrier de remboursement.

III.6. Les remboursements

Les termes de remboursement du crédit pouvaient être mieux spécifiés tels qu'ils le sont actuellement. Dans notre échantillon, tous les producteurs, ont déjà remboursé une partie du crédit.

Tous les interviewés ont relevé de manière précise le montant de leur remboursement, la date de versement et le lieu. Une seule question n'a pas eu de réponse. Elle concerne le montant du versement à venir, avec pour repère la Tabaski 1990. En effet, trois (3) producteurs seulement ont pu répondre correctement à cette question. Cette situation se comprend car ces répondants sont tous président de groupement et, de plus, ils venaient de recevoir le calendrier de remboursement que la CNCAS avait enfin établi sur la demande des producteurs.



III.7. Utilisation de l'épargne générée

Les différentes utilisations des revenus après la commercialisation sont présentées dans le tableau suivant :

TABLEAU 20 - D'UTILISATION DE L'EPARGNE GENEREE

(: : ELEVAG	E	:	AGRICULTURE	:	THESARISATION	:	BANQUE
(:Embouche:Embouche: :bovine :ovine :				:		:	
((p 100	: : 45	: 30	· : :	5	:	17	:	3

Ces résultats montrent que l'élevage, en particulier l'embouche bovine, constitue le secteur principal d'investissement pour une grande partie de l'échantillon.

Pour justifier cette propension pour l'embouche bovine les enquêtes expliquent leur préférence par la rentabilité des opérations d'embouche bovine et une conduite plus facile.

III.8. Le crédit informel dans la zone du PRODELOV

L'objectif de ce développement est de décrire brièvement les caractéristiques du crédit informel tel qu'il est pratiqué chez les productteurs encadrés par le RPODELOV;

III.8.1. Sources alternatives de crédit

Les 16,7 p.100 de l'échantillon ont affirmé être capables d'obtenir un financement équivalent au montant octroyé par la CNCAS c'est-à-dire 1 000 000 F CFA. Les sources des fonds empruntés les plus citées sont les commerçants du village et les ONG. Il est plutôt surprenant que les ONG soit citées dans la mesure où ces organisations ne financent que des projets collectifs.

L'accès à ce crédit équivalent au financement a été jugé très difficile par les producteurs, pour cette raison ils font souvent recours à un crédit d'appoint.

III.8.2. Recours à un crédit d'appoint

Les producteurs estiment que le financement qui leur est accordé est insuffisant et couvre à peine les besoins de l'exploitation. Pour pallier ces insuffisances ils sont obligés de s'endetter et d'acquérir un crédit d'apoint.

Le montant des emprunts varie de 1 000 à 750 000 F CFA. La moyenne générale des emprunts s'établis à 134 545 F CFA et concerne 61 p.100 de l'échantillon (Tableau 21).

TABLEAU 21 - VALEUR ET INTERET DES EMPRUNTS ET PRETS

	(INTE- (RESSES	: MONTANT : MOYEN	: :MINIMUI	: M : MA	RIMUM	: : PERI	ODE : 1	DUREE	:INTE- :RET
(EMPRUN'	: T:61p.10	: 0:134 545F	: ::10 000 :	: F:750	000 F	: ::Avr.	: 0ct.:6 :	mois	: :5-50 :p.100
(PRET ((:30p.10	0:137 142F	:10 000	F:300	000 F	F: Avr.	Juin:6	mois	:5-50 :p.100

Le taux d'intérêt n'est applique que pour 30p.100 des cas varie entre 5 et 50 p.100, la valeur modale étant de 25 p.100. Il est surprenant que les producteurs appliquent ou acceptent un tel taux d'intérêt étant donné qu'ils ont tous trouvé trop élevé le taux de 14 p.100 pratiqué par la CNCAS.

Les 30 p.100 de l'échantillon ont eu à prêter de l'argent. La moyenne générale des prêts s'établit à 137 142 F CFA avec des variations entre 10.000 et 300 000 F CFA.

III.8.2.1. La garantie des prêts

Une garantie est demandée quand les producteurs s'adressent à un prêteur du secteur informel. Dans ce cas le demandeur gage un bien matériel tel que machine, semoir, cheval... Au sein des groupements villageois l'entre-aide mutuelle est de mise. Ainsi ni garantie, ni intérêt ne sont exigés.

III.8.2.2. Utilisation du crédit d'appoint

Les fonds empruntés sont utilisées à des fins diverses. La plus grande partie, soit 70 p.100 des emprunts est destiné au vivrier et 20 p.100 à l'achat de semences. Ces principales destinations justifient la coïncidence des emprunts avec les périodes de soudure et de semis. Enfin, après ces deux principales destinations vient l'embouche bovine qui constitue une préoccupation majeure des producteurs.

Il est important de noter qu'aucun emprunt informel n'a été affecté au troupeau ou à la bergerie.

III.8.2.3. <u>Perception des avantages et inconvénients du</u> crédit informel

Les inconvénients du crédit informlel tels qu'ils sont perçus par les producteurs sont l'accès très difficiles; la garantie qui pose souvent des problèmes et des conditions de remboursement imprécises au départ.

Pour ces raisons, les 9 p.100 de notre échantillon se sont abstenus de toute activité de prêt ou d'emprunt dans le cadre du crédit informel.

Les enquêtes trouvent que le crédit informel comporte un seul avantage qui est la possibilité de faire face a un besoin ronctuel. Néanmoins, ils souscrivent à cette forme de crédit à défaut d'un autre système de crédit plus rationnel et plus disponible.

III.8.2.4. Profil du prêteur

Le profil de la personne qui prête varie suivant le but de l'emprunt. Ainsi pour ce qui concerne les emprunts destinés à la satisfaction des besoins alimentaires, pour les dépenses familiales, 58 p.100 des emprunteurs s'adressent aux membres du groupement. Pour ce qui est des emprunts affectés à l'achat d'intrants agricoles ou à l'embouche ils sont satisfaits par les commerçants hors du village.

Il apparaît ainsi une spécialisation des prêteurs suivant le type d'emprunt sollicité.

III.8.2.5. Sanctions contre les mauvais payeurs

Il est prévu une gamme de mesures sévères à l'encontre des mauvais payeurs mais nous ne retiendrons que celles qui sont appliquées effectivement. Elles sont au nombre de deux : la perte de la garantie et le report du remboursement à la traite suivante avec révision à la hausse du taux d'intérêt.

TROISIEME PARTIE INTERPRETATIONS DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS

CHAPITRE I. : INTERPRETATIONS ET DISCUSSIONS DES RESULTATS

La nature retrospective de l'enquête que nous avons menée, a entrainé quelques difficultés au niveau des résultats qu'il est utile de mettre en évidence.

I.1 Les limites de l'enquête

L'enquête intitulée "Crédit et production ovine" comporte des limites qui méritent d'être soulignées.

- 1./ La préenquête n'a intéressé que les producteurs se trouvant dans des villages situés à proximité des grands axes de circulation;
- 2./ Les réponses des éleveurs sont souvent rapides, approximatives voire éronnées. Du fait de la nature retrospective de l'enquête, beaucoup d'éleveurs n'ont pas pu répondre de façon précise notamment en ce qui concerne les questions à réponse quantitative ;
- 3./ Le problème de la différence entre le "dire" et le "faire" a justifié l'observation dans certains cas, pour connaître la réalité des faits et des pratiques et la suppression de certaines réponses de l'analyse;
- 4./ Le contenu de l'enquête, enfin, présente quelques imperfections ; les variables qualitatives, assez nombreuses n'ont pas toujours été très explicites surtout concernant la productivité ou le fonctionnement des exploitations ; et ;

I.2 Interprétations et discussions

Malgré les difficultés méthodologiques inhérentes à toute enquête retrospective, un système d'analyse descriptive a permis d'établir des résultats cohérents. L'exploitation de ces résultats peut être utile pour l'amélioration du programme actuel de Crédit agricole et la production ovine dans le bassin arachidier.

Les interprétations et les discussions sont faites suivant les différentes rubriques de la présentation des résultats.

I.1.1 Identification des producteurs

L'essentiel des producteurs concernés par le crédit se trouve dans la Région de Fatick, plus précisement dans le Département de Gossas. Cette situation semble avoir été favorisée par la proximité du Département de Gossas de Kaolack (Siège du PRODELOV) d'une part, et, d'autre part par une distribution du crédit qui ne s'est pas vraiment soucié d'un équilibre dans la répartition spatiale. Pour remédier à cette situation, une extension vers le sud du bassin arachidier s'impose pour mieux exploiter la diversité des ressources du bassin arachidier.

La première vague de financement a surtout intéressé les chefs de concession. En effet, il apparait que l'âge du chef d'exploitation et sa position sociale sont déterminants dans l'attribution du crédit. Des formules nouvelles de crédit prenant en compte les jeunes devraient permettre de garder au village les jeunes les plus susceptibles d'intensifier la production ovine.

De plus, cette première vague de financement n'a traditionnellement intéressé directement aucune femme alors que la femme s'occupe de l'élevage des petits ruminants, dans la zone. Cette situation s'explique par les raisons suivantes :

- 1) La plupart des femmes de la zone ont été écartées du crédit parce n'ayant pas de pièces d'identé leur permettant de faire des transactions bancaires.
- 2) Dans certains villages, le manque d'eau constitue la raison principale.

Dans notre échantillon, un fort pourcentage d'analphabètes existe. Cette situation ne milite pas en faveur d'une bonne compréhension du programme de crédit. Un effort devrait être fait pour remédier à cette situation. En effet, l'ouverture de "case d'alphabétisation" au niveau de certains villages peut jouer un grand rôle qui dépasserait le seul aspect du crédit et intéresserait toute la problématique du développement rural intégré.

I.2.2. Etude du troupeau ovin

L'essentiel des troupeaux a une origine communautaire ces résultats s'expliquent dans la mesure où le programme de crédit avait donné la priorité aux agro-pasteurs déjà initiés aux techniques d'élevage au niveau des troupeaux communautaires.

En effet, les troupeaux communautaires ont été à la base des efforts pour le développement de la production ovine initiés par le PRODELOV.

Par ailleurs, les producteurs souhaitent que cette politique soit poursuivle en favorisant, dans l'octroi du crédit, les producteurs ayant participé à un troupeau communautaire.

Malgré un taux de destockage assez élevé, les effectifs ont été reconstitués très rapidement. Ces résultats traduisent une bonne conduite de la reproduction. La structure du troupeau au moment de l'enquête comparée à celle de départ, montre que peu de femelles ont été vendues. Dans un tel système où l'exploitation est importante, la réforme des vieilles femelles et leur remplacement par de plus jeunes femelles permettraient une reconstitution plus significative encore.

I.2.3. Les problèmes sanitaires

Les maladies qui ont le plus sévi dans les exploitations restent les pneumopathies et les diarrhées.

Les affections respiratoires sont très fréquentes pendant l'hivernage. L'humidité et la chaleur de la bergerie sont en partie responsables de ces affections. D'autre part, la pollution de l'atmosphère de la bergerie par une concentration élevée d'ammoniac issu des excrétions et des déjections des animaux est de nature à provoquer des irritations permanentes au niveau des voies respiratoires. Ce fait expliquerait la fréquence élevée des toux.

Les diarrhées s'observent surtout chez les jeunes et semblent être la conséquence d'une mauvaise conduite de l'alimentation.

Une maladie dont l'éliologie est mal définie se manifestant par des troubles nerveux et entrainant la mort en 48 h est la cause de mortalité la plus fréquente. Cette maladie qui apparait de façon brutale et fourdroyante voit son incidence baisser avec le déparasitage. Une enquête epidémologique permettrait de confirmer nos suspicions de cowdriose ou "heart water".

I.2.4. Analyse du revenu monétaire

L'analyse du revenu monétaire sur une base annuelle a montré que les dépenses et les remboursements des dettes relatives au crédit constituent un réel fardeau pour l'ensemble des producteurs. L'analyse du rendement du capital investi a permis de distinguer 2 groupes de producteurs.

Un premier groupe de 13 producteurs a obtenu une perte moyenne de 26 p 100 du montant investi. Dans ce groupe, on trouve les producteurs qui n'avaient pas acheté de femelles suitées et, par conséquent, qui n'ont pas pu vendre beaucoup d'animaux à la Tabaski 89.

Ce groupe se distingue aussi par la présence de producteurs ayant beaucoup dépensé pour l'abreuvement.

Le deuxième groupe s'en est sorti à meilleur compte parce que les dépenses en espèces étaient moins élevées. En effet, se trouvent dans ce groupe les producteurs qui, pour la grande partie avaient des brebis et par conséquent ont peu investi dans l'achat des animaux.

Une grande disparité existe au niveau des exploitations. Les pertes seraient encore plus lourdes si le remboursement du crédit à court terme prévu à la Tabaski 90 était soustrait des marges bénéficiaires. Bien que ces résultats aient été dans une certaine mesure affectées par les mortalités, qui sont des pertes supplémentaires, dans beaucoup d'exploitations, l'explication des pertes reste incontestablement liée à la phase initiale de capitalisation qui caractérise les projets d'élevage.

I.2.5. Les <u>origines</u> <u>de</u> <u>l'apport personnel</u>

Bon nombre de producteurs soit 64,5 p 100 ont jugé l'apport personnel très élevé. Cet apport constitue par conséquent un blocage pour l'accés au crédit. Dans l'étude, l'apport personnel apparaît comme une source d'endettement et ne sécurise guère le remboursement.

I.2.6. Appreciations des bénéficiaires sur le crédit

Globalement, les bénéficiaires du crédit sont satisfaits du financement. Les démarches de l'AGROPROV et du PRODELOV sont jugées satisfaisantes et, par conséquent, les producteurs sont motivés et persuadés que la rentabilité sera effective après le remboursement intégral du crédit.

I.2.7. Les remboursements

La situation de confusion qui prévaut concernant les remboursements aurait pu être évitée si au départ, les conditions de remboursement du crédit à court terme et à moyen terme, avaient été clairement définies et établies à l'aide d'un calendrier de remboursement distribué à tous les intéressés. Ce calendrier qui a été finalement établi tardivement a fait l'objet de vives contestations. En effet, les trois producteurs interrogés à ce sujet ont affirmé qu'ils ne pourraient pas rembourser les montants que la banque leur demande à la Tabaski 90.

I.2.8 Utilisation des bénéfices générés

Les résultats montrent que l'élevage, l'embouche bovine en particulier, constitue le secteur principal d'investissement.

Cette préférence s'explique par la rentabilité de l'opération embouche bovine par rapport à l'embouche ovine selon les producteurs. D'autres raisons peuvent être citées comme le fait que les producteurs maîtrisent l'embouche bovine davantage que l'embouche ovine et surtout les facilités de crédit que leur accordent les ONG. Ces facilités sont caractériées par un taux d'intérêt plus bas que celui pratiqué par la CNCAS.

I.2.9. L crédit informel dans la zone du PRODELOV

Dans le chapitre précédent, il est montré qu'aucun emprunt d'origine informelle n'a servi à l'achat de facteurs de production destinés à la production ovine. De plus, l'analyse des données de cette enquête a révélé que, d'une manière générale, les producteurs n'ont pas accès à d'autres sources de crédit pour financer la mise en place d'un troupeau dans le contexte du crédit informel. Il ressort donc de cette analyse qu'en l'absence d'un programme formel de crédit agricole, la majorité des paysans n'auraient pas axé à des ressources de crédit pour la production.

L'octroi des crédits par la CNCAS aux agropasteurs constitue une solution heureuse de ce problème. Mais le nombre des crédits alloués reste juqu'à présent faible par rapport à la demande. Le volume des ressources n'est pas seulement en cause. En effet, les modalités d'octroi du crédit, taux d'intérêt et apport personnel, la durée et les conditions d'utilisation etc... le sont également. En effet, le crédit doit prendre en compte la totalité des bésoins directs ou indirects, fixes ou récurrents dûs à l'introduction d'une innovation et/ou à l'accroissement des capacités comme le fait l'intensification des productions.

En plus des prémisses déjà évoquées, une attention particulière peut être portée aux recommandations en direction du PRODELOU et de l'AGROPROV.

CHAPITRE II. : RECOMMANDATIONS POUR L'AGROPROV ET LE PRODELOV

Deux objectifs majeurs étaient recherchés dans la présente étude. Le premier objectif était de dégager des recommandations pour l'AGROPROV et le PRODELOV a partir des résultats de l'enquête afin de contribuer aux efforts de responsabilisation des producteurs bénéficiaires du crédit dans le bassin arachidier. Le deuxième objectif était, à partir des contraintes identifiées dans l'étude de la problématique, de faire des recommandations en matière de politique d'élevage, en général, et de crédit agricole pour l'élevage en particulier.

II.1. Recommandations pour l'AGROPROV et le PRODELOV.

Un effort d'amélioration du programme de crédit pour la production ovine dans le bassin arachidier et de responsabilisation des producteurs encadrés par l'AGROPROV et le PRODELOV, doit prendre en compte les aspects suivants :

- 1) l'Amélioration de la formation des producteurs ;
- 2) l'Amélioration du fonctionnement des opérations du système de crédit ;
- 3) la Vulgarisation de paquets technologiques rentables ; et ;
- 4) La promotion d'une politique de mobilisation de l'épargne.

II.1.1. Amélioration de la formation des producteurs

Comme nous l'avons montré dans les chapitres précédents, le niveau d'instruction des producteurs est bas. Par conséquent, un effort doit être fait pour remédier à cette situation. En effet, la poursuite du projet grâce à un auto-encadrement et un auto-financement est nécessaire une telle prise en charge n'est possible que grâce à une formation des producteurs. Ainsi il s'avère nécessaire de renforcer la responsabilité du producteur par, notamment, l'information et la formation la plus compète possible.

Les interventions peuvent être axées autour des thèmes suivants :

- 1) L'information et l'analyse de l'environnement socioéconomique des producteurs comme le système de commercialisation, la structure des prix, la connaissance des appareils privés ou publics de crédit et d'approvisionnement, les structures administratives.
- 2) L'amélioration ou la promotion de technologies plus valorisantes et de méthodes de gestion plus adaptées.

3) Des éléments de calcul financier pour faciliter l'étude des recettes et des dépenses, et acquérir des principes de base en gestion financière.

En rapport avec ce thème, il est temps que les producteurs disposent d'un cahier sur lequel ils mentionneraient tous les intrants achetés, leurs quantités les prix correspondants, de la même manière qu'ils tiennent les cahiers de troupeau.

4) Une alphabétisation fonctionnelle s'appuyant sur le calcul et le vocabulaire utilisés dans le groupement.

Un effort doit être fait dans la formation des auxiliaires d'élevage afin, de doter chaque groupement d'un auxiliaire. Cette formation peut être menée grâce à des stages de formation à l'endroit des auxiliaires, futurs encadreurs, pour les imprégner des nouvelles techniques d'embouche et de notions de comptabilités, d'inventaire et de gestion.

II.1.2. Amélioration du fonctionnement des opérations du système de crédit

L'amélioration du système d'administration et d'octroi du crédit dans le bassin arachidier nécessite la prise en compte des éléments suivants :

1) Une augmentation du nombre de prêts est indispensable. En effet toute tentative d'augmentation des productions ovines par la technique d'embouche, n'est possible qu'avec l'augmentation du nombre de producteurs. Cette augmentation est préférable à celle du nombre d'animaux par paysan, du fait des équilibres déjà existants entre l'agriculture et l'élevage dans la zone.

2) Une facilitation des conditions d'accés au crédit

En supprimant l'apport personnel pour le court terme qui reste une source d'endettement supplémentaire et qui ne sécurise pas le remboursement.

Une décentralisation des opérations d'octroi au niveau de la communauté rurale (C.R.)

Il serait intéressant d'installer des bureaux de crédit au niveau de chaque communauté rurale (C.R.). Les responsables des bureaux ruraux seraient chargés de l'octroi et la récupération du crédit dans leur communauté rurale respective.

Un tel système serait déterminant pour une mobilisation effective de l'épargne rurale.

II.1.3. Vulgarisation de paquets technologiques rentables

Les résultats de l'enquête ont montré que l'achat des intrants alimentaires constituait l'essentiel des dépenses. De ce fait, les producteurs doivent faire face à un sérieux problème de trésorerie à cause des dépenses en espèces importantes inhérentes au gardiennage ou à l'alimentation .

Dès lors, il est important de poursuivre la vulgarisation des cultures fouragères et de l'utilisation des sous produits agricoles dans l'alimentation du bétail.

III.1.4. <u>Promotion</u> <u>d'une politique de mobilisation</u> <u>de</u>

L'étude du crédit informel a montré que les producteurs semblent disposés à déposer leurs excédents monétaires au niveau de la CNCAS.

Ce constat montre que l'épargne rurale existe mais que les canaux pour sa collecte ne sait pas encore bien établis. En développant un système de production générant des profits, le PRODELOV et l'AGROPROV permettent une promotion de l'épargne rurale à partir d'une base productive réelle.

Les recommandations qui suivent intéressent directement le système que nous avons étudié mais elles intégrent aussi la problèmatique générale de l'élevage et du crédit.

CHAPITRE III : RECOMMANDATIONS A PROPOS DU CREDIT ET DU DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

Au terme de notre étude sur la problématique du crédit agricole et de l'élevage, un constat, qui est le statut de l'élevage comme parent pauvre des programmes de crédit destinés au secteur primaire, demeure.

Il faut souligner l'assistance au sous-secteur de l'élevage qui est particulièrement faible avec, par exemple, seulement 0,2 p 100 du total de l'assistance technique et financière decaissée en 1986 (4).

Ce pourcentage est à rapprocher des besoins exprimés dans le Programme Triennal d'investissement publié, où le financement recherché s'élève à 65 p 100 du total du programme dans ce sous secteur.

L'incommensurabilité des besoins et la place stratétigique du sous secteur de l'élevage dans l'économie du Sénégal exigent une attention plus marquée et plus soutenue (tableau)

TABLEAU 22. PART DU SECTEUR PRIMAIRE DANS LE PIB AU PRIX

COURANT 1981-86

	: :	1981	:	1982 millia	:	1983 : : de franc	1984 s C F A	: :	_, _,	:	1986
Secteur primaire	: :	121,1	:		:	:	174,1	 :	218,8	· : :	290,2
Agricult.	:	54,1	:	111,9	:	119,1 :	74,8	:	99,3	- <i>-</i>	156,4
Elevage	:	41,5	:	45,7	:	54,2 :	64,2	:	79,0	:	92,0
Pêche	:	15,9	:	18,0	:	20,8:	24,0	:	27,8	:	28,8
Foresterie	;	9,6	:	10,1	:	10,6:	11,1	:	12,7	:	13,0
Produit intérieur brut	:	669,8	:	844,3	:	939,5 :	1 015,5	:	1 152	:	1 295,3

Source: (4)

Les recommandations qui suivent vont dans le sens d'une réduction des contraintes rencontrées afin que le sous-secteur de l'élevage soit considéré, avec toute l'attention qu'il mérite, dans les programmes de développement et de crédit agricole.

III.1 Actions à mener au niveau des institutions financières

Ces actions intéressent les banques centrales et la CNAS.

III.1.1 Les banques centrales

Les banques centrales doivent être plus impliquées dans le financement et le contrôle des institutions financières desservant le monde rurale. Les actions qu'elles peuvent mener s'inscrivent dans plusieurs axes.

III.1.1.1 <u>Multiplication</u> <u>d'institutions</u> <u>de crédit spécialisées</u>

Les banques centrales, en leur qualité de contrôleurs des autres banques, sont bien indiquées pour favoriser la création d'institutions spécialisées. Ces dernières sont indispensables pour les programmes sectoriels de développement. Ainsi, un organisme spécialisé pourrait s'occuper du développement de l'élevage. Ces institutions, du fait de leur spécialisation, pourront jouer un rôole actif en ce qui concerne d'autres aspects du développement tels que la vulgarisation et la liaison avec les services vétérinaires.

III.1.1.2 Application de taux d'intérêt réalistes

Dans le crédit rural, le problème de taux d'intérêt approprié s'est souvent posé avec accuité et il y a toujours des opinions divergentes à ce sujet. En termes d'économie, l'intérêt est le prix payé pour l'utilisation de l'argent considéré comme toute autre marchandise, de sorte que s'il est prête, dans une transaction, le crédit, il doit recevoir un intérêt (7).

Le débat relatif au niveau de l'intérêt applicable au crédit agricole oppose deux démarches. La première démarche considère que le taux d'intérêt doit être suffisamment élevé pour couvrir le coût réel du capital. L'autre démarche, au contraire, considère l'agriculture comme une activité particulière et suggère l'application de taux préférentiels inférieurs au coût de mobilisation du capital.

L'argumentation en faveur de taux reflètant le coût réel des capitaux pour base la question du coût d'opportunité du capital. Cet argument se fonde sur l'idée que, quelle que soit la nature du marché des capitaux qu'il soit parfait ou imparfaits, le taux d'intérêt a des incidences sur ;

- 1) L'allocation des capitaux et l'utilisation judicieuse des ressources financières rares en vue d'optimiser leur rendement.
- 2) La reconstitution du capital propre et l'équilibre financier de l'organisme de crédit.

Le maintien du taux d'intérêt a un niveau bas, encourage en effet une augmentation de la demande du crédit.

3) La mobilisation de l'épargne intérieure.

Les taux d'intérêts débiteurs élevés pourraient faciliter la collecte de l'épargne intérieure

A l'opposé, les arguments sont nombreux qui plaident pour l'application de taux d'intérêt bas et ne couvrant pas nécessairement le coût réel du capital emprunté par l'organisation de crédit agricole.

Il est souvent admis que le crédit agricole bon marché soit probablement devié vers d'autres investissements qui ne contribuent guère à l'amélioration de l'exploitation agricole. En pareil cas, un taux d'intérêt subventionné n'a pas d'effets directs sur la production visée puisqu'il ne profite pas à l'activité qui doit être favorisée.

L'application de taux d'intérêt bas sur les dépôts irait également, à l'encontre de toute politique d'encouragement à l'épargne, et pourrait même éloigner les déposants de la banque agricole pour les pousser vers les banques commerciales offrant de meilleures conditions.

Enfin, pour garantir la viabilité des programmes de crédit, les taux d'intérêt des prêts doivent être ajustés. Un ajustement permet aux Organismes de prêts de couvrir leur frais administratifs normaux et de constituer en outre un capital qui assurera la continuité à long terme des opérations de prêts.

D'autre part, l'application de taux d'interêt réalistes favorise l'épargne et entretient la durabilité des activités de prêts.

Conformément à la Nouvelle Politique Agricole, la CNAS a une vocation élargie à l'ensemble des sous-secteurs d'activités rurales.

III.1.2. <u>La CNCAS</u> <u>et la NPE</u>

L'organisation de la dsitrubution du crédit doit tenir compte de la particularité de l'activité des bénéficiaires. Les actions de la CNCAS peuvent répondre aux principaux objectifs qui sont présentés ici.

III.1.2.1 Mettre le crédit à la portée des pasteurs

L'expérience acquise par la CNCAS dans l'attribution d'un crédit pastoral, a montré que les pasteurs sont solvables. Lorsque les projets de crédit sont bien conçus et correctement exécutés, les pasteurs ont montré qu'ils étaient pour la CNCAS des clients flables, bien plus fiables même que d'autres plus riches et capables de fournir tous les , garanties ou autres exigences de la banque.

Au regard de ces constats positifs, le Plan d'Action pour l'Elevage a préconisé un certain nombre de mesures qui répondent convenanblement aux besoins des éleveurs.

Ces mesures sont en rapport essentiellement avec les garanties et les modalités de prêt :

1°) La garantie des prêts a toujours été le principal écueil rencontré par les éleveurs. Les banques agricoles considèrent généralement la garantie comme étant la couverture d'un risque et donc comme la condition préalable à tout crédit.

Dans ce cas, la CNCAS devrait solliciter la caution morale et technique des services d'élevage. La caution morale exige une connaissance approfondie de l'emprunteur ainsi que de son habilité et de sa compétence dans la gestion de son exploitation pour la caution technique, la CNCAS a besoin d'en savoir plus sur l'aptitude à la production de l'emprunteur de façon à évaluer les chances techniques du projet. Les services techniques doivent informer la caisse sur l'exploitation, sa taille, les rendements moyens, l'accecibilité au marché, etc...

Par ailleurs, la création de fonds spécialisés devrait aider à sécuriser le remboursement du crédit.

2°) Réserver une partie du porte feuille des institutions financières à vocation essentiellement rurale, à l'élevage par exemple au prorata de l'apport du sous-secteur au secteur primaire Tableau 22.

En rapport avec cette mesure, il est souhaitable que les projets et les sociétés d'élevage comme la COSESP, domicilient leurs comptes bancaires au niveau des institutions bancaires intervenant activement dans le sous-secteur de l'élevage.

- 3°) Négocier par l'Etat, des lignes de crédit pour l'élevage avec les bailleurs de fonds, à des conditions douces très longue durée, des taux d'intérêt faibles.
- 4°) Moduler la durée des prêts en fonction de la nature de l'activité envisagée, tout en supprimant l'apport personnel pour le crédit à court terme, source d'endettement, qui ne sécurise pas le remboursement du crédit.
- 5°) Assurer une meilleure collaboration entre les institutions bancaires et les services de l'élevage, ces derniers devant aider à la confection des dossiers des projets et à l'appréciation du sérieux du promoteur.
- 6°) Impliquer dans le crédit les sociétés et projets d'élevage dans les zones non encore couvertes par la CNCAS pour les intrants et les ONG pour toutes les autres formes de crédit.
- 7°) Mettre en place un projet d'appui au crédit rural visant en priorité l'appui aux composantes crédit rural des projets de développement ruraux, mais aussi une composante de mise en cohérence

des fonctions épargne et crédit rural. À défaut, le Projet National de Vulgarisation Agricole (P.N.V.A.) peut jouer ce rôle.

En plus de ces actions, les groupements doivent être préparés à gérer le crédit qu'ils vont recevoir et à s'autonomiser par rapport aux finances publiques.

III.2 ACTIONS A MENER AU NIVEAU DES GROUPEMENTS

A ce niveau, l'encadrement de base doit jouer le rôle le plus important. En effet, les rapports qui doivent exister entre les groupements, d'une part, les institutions et les projets de développement rural, d'autre part, doivent être des relations de transmission de pouvoir des derniers vers les premiers. Autrement dit, les institutions, les structures de développement rural doivent conduire les groupements paysans vers l'autonomie, la maîtrise de leur organisation et de leur gestion.

KHAN (15) estime que la réalisation de ces objectifs passe par une auto-discipline.

Les groupements doivent accumuler leurs propres capitaux. Ils ne peuvent dépendre éternellement de l'argent emprunté à la banque. La deuxième discipline d'un système de crédit rationnel aux producteurs est l'exactitude et la discipline de remboursement des prêts (KHAN, 15).

III.2.1 Autonomiser les producteurs

Les groupements ne peuvent pas éternellement dépendre du crédit et doivent s'autonomiser par rapport aux finances publiques. Pour y parvenir, les bénéficiaires doivent s'employer à fructifier le crédit reçu, à justifier ainsi la confiance qui leur est faite. Le fruit de leur travail deviendra pour la banque le moteur d'une expansion ultérieure et le moyen d'accomplir de nouveaux progrés. Pour ce faire, l'initiative ne devrait pas être laissée aux emprunteurs, il faut dès le départ que le programme de crédit incorpore à ses activités un volet épargne qui sera à moyen terme transmis aux groupements. Car dans bien des régions du monde en développement, les coopératives et autres organisations de par des producteurs peuvent se targuer d'avoir servi à attirer l'épargne individuelle dans les secteurs ruraux. (7).

III.2.2. Mieux impliquer les groupements dans la récupération

des remboursements

Grâce au contrôle que le groupement exerce sur le produit des ventes qu'il effectue pour le compte de ses adhérents, le groupement dispose, en principe, de moyens efficaces pour récupérer toutes les sommes qu'il a avancées. Les groupements peuvent également contribuer à développer parmi les producteurs un certain sens de responsabilité collective à l'égard de l'administration et du Crédit agricole.

Une telle orientation visant la responsabilisation des producteurs suppose la mise en oeuvre de mesures d'accompagnement. Ainsi, les actions d'accompagnement suivantes s'imposent :

- 1) La Formation permanente des paysans ayant des responsabilités dans la gestion et la tenue des documents.
- 2) La Mise au point d'un système de suivi évaluation basé sur des indicateurs pertinents, permettant d'analyser l'action et la compréhension de ses effets pour les différents groupements.
- 3) Le Développement d'actions pour la mobilisation de l'épargne rurale gérée localement par les paysans.

Comme l'indique NOWAK cité par ZAROUR (30), l'épargne peut, quelle que soit sa forme et son origine, servir au financement du développement.

Le financement de l'agriculture et des autres activités du secteur rural notamment l'élevage, doit être recherché fondamentalement dans le milieu rural même.

- 4) L'encouragement des organisations de producteurs qui auraient pour objet spécifique une activité d'épargne et de Crédit.
- A cet effet, la Loi sur les coopératives doit être amendée pour permettre la création d'une coopérative orientée vers le crédit et l'épargne.
- 5) La fusion de groupements et d'organisation de producteurs sous forme d'établissements financiers à l'échelle régionale.
- Il ne faut pas voir dans l'organiation de ce système une concurrence à la CNCAS, mais plutôt une complémentarité.

En effet la construction d'un système financier rural passe par l'établissement de liaisons effectives et durables entre les groupes informels et les banques institutionnelles (PINCE et GERARD, 22).

Cette auto-gestion, cet auto-encadrement permettront de franchir une étape importante vers la politique nouvelle initiée par l'Etat depuis 1983.

CONCLUSION GENERALE

Les stratégies de développement élaborées dans le cadre de la Nouvelle Politique de l'Elevage visent essentiellement une diversification et une intensification des productions animales par une exploitation rationnelle des espèces à cycle court en particulier les ovins. Pour soutenir cette orientation, le PRODELOV, a été crée en 1983.

Les objectifs de ce projet sont la promotion et l'amélioration de l'élevage des petits ruminants, en général, et du mouton de Tabaski, en particulier, conformément à la politique d'autosuffisance en proteines d'origines animales. En rapport avec cette orientation, la CNCAS, depuis 1988, s'implique dans le domaine de la production ovine, en accordant des crédits aux producteurs du Bassin arachidier organisés en GIE.

Cette étude a permis de réunir des éléments d'appréciation sur la performance du crédit alloué aux GIE encadrés par le PRODELOV dans le Bassin Arachidier.

L'approche essentiellement micro-économique et technique a mis un accent particulier sur la description du fonctionnement du crédit, l'analyse des niveaux de compréhension du crédit par les bénéficiaires et les principaux impacts techniques et économiques associés au crédit. Une enquête a été menée dans tous les groupements de producteurs ovins bénéficiaires du crédit, de décembre 1989 à Février 1990 dans les zones du PRODELOV. Les informations ont été collectées grâce à des entretiens avec les présidents de GVO et tous les bénéficiaires du crédit la base d'un questionnaire retrospectif.

Les informations recueillies ont permis d'effectuer des analyses qui sont pour l'essentiel des statistiques descriptives.

A partir des résultats obtenus, des constats manifestes peuvent être faits.

Les jeunes ayant bénéfic!é du crédit constituent une minorité dans l'échantillon alors que les femmes en ont été excluses. Les chefs de concession sont les principaux bénéficiaires. De plus, les bénéficiaires sont très inégalement répartis dans les Régions de Kaolack et de Fatick.

Dans cette zone d'étude, la production ovine se développe de manière inexorable et constitue un secteur d'investissement très prisé.

L'eau d'abreuvement demeure cependant, une contrainte majeure pour le développement de la production ovine du fait de son insuffisance ou de sa salinité.

L'analyse des coûts de production et des prix de revient en milieu rural n'est pas facile à réaliser d'autant plusque généralement une comptabilité comme système d'information systématique et régulier n'est pas disponible au niveau des exploitations. Les résultats de l'analyse des flux financiers et la caractérisation des systèmes de productions ovine pratiqués ont révélé l'existence d'un potentiel de production réel malgré les contraintes inhérentes au système traditionnel dominant.

A l'unanimité, les producteurs ont avoué que le financement est avantageux. Cependant, le taux d'intérêt, l'apport personnel, les modalités de remboursement sont considérés comme contraignants.

Le crédit informel existe dans la zone du PRODELOV et constitue un appoint appreciable au crédit formel. Les producteurs font recours à ce crédit à défaut d'un crédit formel encore plus accessible et moins cher.

Ces éléments de notre diagnostic interpellent l'AGROPROV et le PRODELOV qui sont directement impliqués dans l'encadrment de la production ovine dans le Bassin Arachidier, particulièrement l'AGROPROV, chargée de prendre la relève à la fin du Projet. En effet, l'AGROPROV doit oeuvrer dans la perspective d'une relève du PRODELOV, en traçant pour tous les producteurs le chemin de l'autonomie et de la responsabilisation intégrale.

Ainsi, au Stade actuel de son développement, l'AGROPROV doit clarifier ses objectifs aux producteurs. Sans cette clarification, il sera difficile aux différents membres de travailler sur la base de relations, de confiance et de compréhension mutuelle.

L'AGROPROV est une base solide pour le développement d'un mouvement associatif véritable. Aujourd'hui, l'Association peut se doter de moyens d'une plus grande opérationnalité en vue d'une autopromotion collective et d'une responsabilisation à moyen terme. L'association fédérative des producteurs doit aussi mener à des changements des mentalités susceptibles de promouvoir un mieux être social par la maîtrise et le contrôle du développement de leurs systèmes de productions.

La production ovine dans le Bassin Arachidier du Sénégal révéle les enjeux d'une politique d'élevage intégrant les contraintes rencontrées par les producteurs mais aussi l'urgence de leur responsabilisation et de leur autonomie dans la sphère économique.

L'accés au crédit des producteurs est primordial pour la réussite d'une telle stratégie, surtout quand l'activité de production ovine concernée permet une rentabilité appréciable.

L'expérience de crédit pour l'élevage qui se développent dans le Bassin Arachidier est un exemple unique dont il importe de poursuivre l'évaluation..

BIBLIOGRAPHIE

1 - ARDENT. H., COLOMBEL. J. et MONTBRON. H. =

Bulletin mensuel de l'Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers.

Le crédit en Agriculture : ses institutions, son avenir - 1957 - 59 p

- 2 ATLAS NATIONAL DU SENEGAL. N.E.A.
- 3 B.A. M., DIAGNE. Y. SARR Mb =

Ministère du Développement Rural Dakar, (Sénégal)

Etude comparative des programmes de crédit agricole

(PCA): rapport principal - 1989 - 83p

4 - BANQUE MONDIALE

Rapport annuel sur l'Assistance au développement Dakar, Mars 1988 - 154 p.

- 5 BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DU SENEGAL Dakar, (Sénégal)

 Le crédit et l'épargne en milieu rural au Sénégal : 1975 29 p
- 6 CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE DU SENEGAL (CNCAS) Dakar, (Sénégal)

Etude du secteur agricole 1986 - 20 p

- 7 Le crédit agricole en faveur du développement Rome FAO, 1975 176 p.
- 8 DENIS. J. P., CLAVET H., FRIOT O. VASSILADES G.

Embouche intensive du mouton touabire sénégalais ISRA LNERV, Mars 1976

9 - DIAU. M.M. :

Les sytèmes de production du lait et de la viande

Séminaire Fapis-EISMV ; Dakar du 22 au 25 Mai 1989

10 - DIOP. A.B. :

Ministère du Développement Rural Dakar (Sénégal)

La réforme du crédit agricole et la mise en place d'une caisse Nationale de Crédit Agricole au Sénégal 1983. - 43 p.

11 - ETIENNE. D., BEAUGENDRE. M. :

Crédit et Approvisionnement en Moyens de Productions 1983. - 465 p.

12 - FALL, A. :

Etude de la production de viande chez les ovins : quelques données relatives aux performances et possibilités des races sénégalaises.

Thèse: Méd. Vét.: Dakar 1981; 18.

13 - GENTIL. D. :

Les pratiques coopératives en milieu rural africain

Harmattan - 1984. - 147 p.

14 - GUERIN. H., GAYE. M. :

Lexique "Latino-Wolof des espèces végétales consommés par les ruminants domestiques au Sine-Saloum

L.N.E.R.V. - Dakar, 1984 Réf nº 102/physio-Nut. 5 p.

15 - KHAN. A. H. :

Les projets Comilla de développement rural OVERSEAS Liaison Committe

Américain council ou Education Washington,

Cahier O.L.C. N° 3 Mai 1974.

16 - LO. M. :

Relation Recherche Développement

Exemple de l'élevage des petits ruminants au Sénégal

Thèse: Méd. Vét. Dakar 1989; 9.

17 - LY. C. :

Utilisation et le potentiel en alimentation animale des résidus et sous-produits agricoles au Sine-Saloum

Essai d'élaboration d'une méthode d'enquête Thèse : Méd. Vét. Dakar 1981 ; 3.

18 - Marchés tropicaux N° 1713, 26 juin 1987.

La mobilisation de l'épargne en Afrique subsaharienne

19 - Ministère du Développement Rural Dakar, (Sénégal)

La réforme du crédit agricole, 1983. - 41 p

20 - Ministère des Ressources Animales Dakar, (Sénégal)
Plan d'Action pour l'Elevage. 1988. - 76 p

- 21 Nouvelle Politique Agricole. Doc. polycop. 1984. 106 p
- 22 PINCE. G., GERARD. M. :

Caisse centrale de coopération économique Paris, (France)

Rapport de mission sur le fonctionnement du Crédit agricole dans la région de Sine-Saloum, 1979. - 44 p

23 - PINCE. G., GERARD, M., BEDIER G.:

Ministère du Développement Rural Dakar, (Sénégal)

Notes d'étude à l'intention du groupe de travail chargé de la réforme du crédit agricole 1981. - 143 p

24 - PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE OVIN (PRODELOV)
Rapports annuels 1988, 1989.

25 - SAMB. M. :

Analyse d'un projet d'élevage ovin dans les régions de Kaolack et Fatick : cas du Centre de Gandiaye

Mémoire de Fin d'étude ENEA - Dakar 1987 N° 14.

26 - SECK. M. :

Etude du Programme Agricole Rapport stage ENAM-Dakar 1984

27 - SODEVA

Projet de Promotion rurale dans la région de Sine-Saloum Tome II Ministère du Développement Rural et de l'hydraulique, Mai 1974

28 - TAPSOBA. E. K.

Crédit Agricole et Crédit Informel dans la région orientale de HAUTE-VOLTA: Analyse économique, performance institutionnel et implications en matière de politique de développement

Agricole - Michigan. State University - 1982. - 125 p

29 - TRAORE. B.

L'intégration économique de la paysannerie en afrique subsaharienne - Harmattant - 1989. - 136 P

30 - ZAROUR. C.

Systèmes de crédit et de mobilisation de l'épargne en milieu rural

U.S.A.I.D./SENEGAL - 1989. - 196 p

TABLE DES MATIERES

	PAGES
INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE	
Généralités sur l'élevage ovin dans le Bassin Arachidier et sur le Crédit agricole	3
CHAPITRE I : MILIEU ET ELEVAGE OVIN DANS LA ZONE DU PRODELOV	4
I.1.: Etude du milieu I.1.1.: Situation géographique I.1.1.: Rappel sur le bassin arachidier I.1.2.: Le climat I.1.3.: Les sols I.1.4.: La végétation I.1.5.: L'hydrographie I.1.6.: Le peuplement I.1.7.: Les activités principalement rencontrées. I.1.7.1.: L'agriculture. I.1.7.2.: L'élevage I.1.7.3.: Les autres activités I.2.: L'élevage dans la zone I.2.1.: Importance des ovins dans la zone. I.2.1.1.: Les effectifs. I.2.1.2.: Les races exploitées. I.2.1.2.a.: Le mouton Toubabire	4 4 4 7 7 7 8 8 8 8 9 9 9 10
I.2.1.2.b.: Le mouton peulh-peulh I.2.1.2.c.: Le mouton waralé I.2.1.2.d.: Les races ovines importées I.2.2.: Intérêt religieux et socio-économique I.2.3.: Conduite de l'élevage Ovin. I.2.3.a.: L'élevage de troupeaux. I.2.3.1.a.: L'alimentation I.2.3.1.b.: La complémentation. I.2.3.2.: L'embouche intensive. I.2.3.2.a.: L'alimentation I.2.3.2.b.: L'abreuvement I.2.3.2.c.: L'habitat. I.2.3.3.: La reproduction I.2.3.4.: Les productions.	10 12 12 13 13 13 13 14 14 14
CHAPITRE II : LE CREDIT AGRICOLE AU SENEGAL	17
II.1. : Les origines du crédit agricole en Afrique de l'Ouest II.2. : L'expérience sénégalaise en matière de	17
crédit agricole. II.2.1. : La coopération II.2.2. : Les CERP II.2.3. : L'ONCAD II.2.4. : La BNDS II.2.5. : F.M.D.R.	18 18 19 19 19

II.3. : La Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal	20
II.3.1. : Le Capital de la CNCAS.	20
II.3.2. : Les domaines d'intervention de la CNCAS	21
II.3.3. : L'implantation de la caisse à travers les régions	
II.3.4. : La vication de la CNCAS	22
II.3.5. : Les spécificités de la caisse	23
II.3.5.1. : Les règles d'octroi	23
II.3.5.2. : Les procédures d'octroi	23
11.5.5.2 Bea procedures a oction	2,5
CHAPITRE III : PROBLEMATIQUE CREDIT - ELEVAGE	24
TTT 1 . In boules do settle dans llandaultura	24
III.1.: Les besoins du crédit dans l'agriculture	24
III.1.1. : Les crédits de campagne	
III.1.2. : Les crédits pour l'achat d'équipements matériels	25
III.1.3. : Les crédits nécessaires aux groupements.	
III.1.4. : Les besoins spécifiques à l'élevage.	25
III.1.4.1. : Les besoins en moyen de production	25
III.1.4.2. : Les besoins de la formation et	2.5
de la vulgarisation	25
III.2. : Les origines du crédit agricole destiné	
à l'élevage.	26
III.3. : Place du crédit pastoral dans la NPA.	27
III.3.1. : Les contraintes liées au financement	
du Crédit agricole	27
III.3.2. : Les contraintes liées au financement	
des projets d'élevage	27
III.4. : Les contraintes de la mobilisation de l'épargne	28
DEUXIEME PARTIE : SYSTEME DE CREDIT AU PRODELOV - METHODOLOGIE	30
DEUXIEME PARTIE : SYSTEME DE CREDIT AU PRODELOV - METHODOLOGIE CHAPITRE I : LE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE.	30 31
CHAPITRE I : LE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE.	31
CHAPITRE I : LE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE. I.1. : L'AGROPROV	31 31
CHAPITRE I : LE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE. I.1. : L'AGROPROV I.1.1. : La création des Groupements villageois ovins	31 31 31
CHAPITRE I : LE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE. I.1. : L'AGROPROV I.1.1. : La création des Groupements villageois ovins I.1.1. : Mise en place de l'AGROPROV	31 31 31 31
CHAPITRE I : LE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE. I.1. : L'AGROPROV I.1.1. : La création des Groupements villageois ovins I.1.1. : Mise en place de l'AGROPROV I.1.1.1. : L'origine central	31 31 31 31 32
CHAPITRE I : LE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE. I.1. : L'AGROPROV I.1.1. : La création des Groupements villageois ovins I.1.1. : Mise en place de l'AGROPROV I.1.1.1. : L'origine central I.1.1.2. : L'origine exécutif	31 31 31 31 32 32
CHAPITRE I : LE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE. I.1. : L'AGROPROV I.1.1. : La création des Groupements villageois ovins I.1.1. : Mise en place de l'AGROPROV I.1.1.1. : L'origine central I.1.1.2. : L'origine exécutif I.1.1.3. : Les moyens de l'AGROPROV	31 31 31 31 32 32
CHAPITRE I : LE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE. I.1. : L'AGROPROV I.1.1. : La création des Groupements villageois ovins I.1.1. : Mise en place de l'AGROPROV I.1.1.1. : L'origine central I.1.1.2. : L'origine exécutif I.1.1.3. : Les moyens de l'AGROPROV I.2. : Le programme de crédit	31 31 31 32 32 32 32
CHAPITRE I : LE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE. I.1. : L'AGROPROV I.1.1. : La création des Groupements villageois ovins I.1.1. : Mise en place de l'AGROPROV I.1.1.1. : L'origine central I.1.1.2. : L'origine exécutif I.1.1.3. : Les moyens de l'AGROPROV I.2. : Le programme de crédit I.2.1. : Le fonctionnement du crédit	31 31 31 32 32 32 32 32
CHAPITRE I : LE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE. I.1. : L'AGROPROV I.1.1. : La création des Groupements villageois ovins I.1.1. : Mise en place de l'AGROPROV I.1.1.1. : L'origine central I.1.1.2. : L'origine exécutif I.1.1.3. : Les moyens de l'AGROPROV I.2. : Le programme de crédit I.2.1. : Le fonctionnement du crédit I.2.1.1.1. : Critères d'éligibilité	31 31 31 32 32 32 32 32 32
CHAPITRE I : LE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE. I.1. : L'AGROPROV I.1.1. : La création des Groupements villageois ovins I.1.1. : Mise en place de l'AGROPROV I.1.1.1. : L'origine central I.1.1.2. : L'origine exécutif I.1.1.3. : Les moyens de l'AGROPROV I.2. : Le programme de crédit I.2.1. : Le fonctionnement du crédit I.2.1.1.1. : Critères d'éligibilité I.2.1.2. : Modalité du financement	31 31 31 32 32 32 32 32 32 32 32
CHAPITRE I : LE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE. I.1. : L'AGROPROV I.1.1. : La création des Groupements villageois ovins I.1.1. : Mise en place de l'AGROPROV I.1.1.1. : L'origine central I.1.1.2. : L'origine exécutif I.1.1.3. : Les moyens de l'AGROPROV I.2. : Le programme de crédit I.2.1. : Le fonctionnement du crédit I.2.1.1.1. : Critères d'éligibilité I.2.1.2. : Modalité du financement I.2.2. : La commercialisation	31 31 31 32 32 32 32 32 32 32 32 32
CHAPITRE I: LE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE. I.1.: L'AGROPROV I.1.1.: La création des Groupements villageois ovins I.1.1.: Mise en place de l'AGROPROV I.1.1.1.: L'origine central I.1.1.2.: L'origine exécutif I.1.1.3.: Les moyens de l'AGROPROV I.2.: Le programme de crédit I.2.1.: Le fonctionnement du crédit I.2.1.1.1.: Critères d'éligibilité I.2.1.2.: Modalité du financement I.2.2.: La commercialisation I.2.2.1.: L'Approvisionnement en intrants	31 31 31 32 32 32 32 32 32 32 34 34
CHAPITRE I : LE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE. I.1. : L'AGROPROV I.1.1. : La création des Groupements villageois ovins I.1.1. : Mise en place de l'AGROPROV I.1.1.1. : L'origine central I.1.1.2. : L'origine exécutif I.1.1.3. : Les moyens de l'AGROPROV I.2. : Le programme de crédit I.2.1. : Le fonctionnement du crédit I.2.1. : Le fonctionnement du crédit I.2.1.2. : Modalité du financement I.2.2. : La commercialisation I.2.2.1. : L'Approvisionnement en intrants I.2.2.2. : La commercialisation des moutons de Tabaski	31 31 31 32 32 32 32 32 32 34 34 34
CHAPITRE I : LE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE. I.1. : L'AGROPROV I.1.1. : La création des Groupements villageois ovins I.1.1. : Mise en place de l'AGROPROV I.1.1.1. : L'origine central I.1.1.2. : L'origine exécutif I.1.1.3. : Les moyens de l'AGROPROV I.2. : Le programme de crédit I.2.1. : Le fonctionnement du crédit I.2.1. : Le fonctionnement du crédit I.2.1.2. : Modalité du financement I.2.2. : La commercialisation I.2.2.1. : L'Approvisionnement en intrants I.2.2.2. : La commercialisation des moutons de Tabaski I.2.1.3. : Les remboursements du crédit	31 31 31 32 32 32 32 32 32 34 34 34 35
CHAPITRE I: LE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE. I.1. : L'AGROPROV I.1.1. : La création des Groupements villageois ovins I.1.1. : Mise en place de l'AGROPROV I.1.1.1. : L'origine central I.1.1.2. : L'origine exécutif I.1.1.3. : Les moyens de l'AGROPROV I.2. : Le programme de crédit I.2.1. : Le fonctionnement du crédit I.2.1.1.1. : Critères d'éligibilité I.2.1.2. : Modalité du financement I.2.2. : La commercialisation I.2.2.1. : L'Approvisionnement en intrants I.2.2.2. : La commercialisation des moutons de Tabaski I.2.1.3. : Les remboursements du crédit I.3. : Le PRODELOV	31 31 31 32 32 32 32 32 34 34 35 35
CHAPITRE I: LE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE. I.1.: L'AGROPROV I.1.1.: La création des Groupements villageois ovins I.1.1.: Mise en place de l'AGROPROV I.1.1.1.: L'origine central I.1.1.2.: L'origine exécutif I.1.1.3.: Les moyens de l'AGROPROV I.2.: Le programme de crédit I.2.1.: Le fonctionnement du crédit I.2.1.1.1.: Critères d'éligibilité I.2.1.2.: Modalité du financement I.2.2.: La commercialisation I.2.2.1.: L'Approvisionnement en intrants I.2.2.2.: La commercialisation des moutons de Tabaski I.2.1.3.: Les remboursements du crédit I.3.: Le PRODELOV I.3.1.: Les moyens du PRODELOV	31 31 31 32 32 32 32 32 34 34 35 35
CHAPITRE I : LE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE. I.1. : L'AGROPROV I.1.1. : La création des Groupements villageois ovins I.1.1. : Mise en place de l'AGROPROV I.1.1.1. : L'origine central I.1.1.2. : L'origine exécutif I.1.1.3. : Les moyens de l'AGROPROV I.2. : Le programme de crédit I.2.1. : Le fonctionnement du crédit I.2.1.1. : Critères d'éligibilité I.2.1.2. : Modalité du financement I.2.2. : La commercialisation I.2.2.1. : L'Approvisionnement en intrants I.2.2.2. : La commercialisation des moutons de Tabaski I.2.1.3. : Les remboursements du crédit I.3. : Le PRODELOV I.3.1. : Les moyens du PRODELOV I.3.2. : Activités liées à l'organisation des éleveurs	31 31 31 32 32 32 32 32 34 34 34 35 37
CHAPITRE I : LE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE. I.1. : L'AGROPROV I.1.1. : La création des Groupements villageois ovins I.1.1. : Mise en place de l'AGROPROV I.1.1.1. : L'origine central I.1.1.2. : L'origine exécutif I.1.1.3. : Les moyens de l'AGROPROV I.2. : Le programme de crédit I.2.1. : Le fonctionnement du crédit I.2.1.1. : Critères d'éligibilité I.2.1.2. : Modalité du financement I.2.2. : La commercialisation I.2.2.1. : L'Approvisionnement en intrants I.2.2.2. : La commercialisation des moutons de Tabaski I.2.1.3. : Les remboursements du crédit I.3. : Le PRODELOV I.3.1. : Les moyens du PRODELOV I.3.2. : Activités liées à l'organisation des éleveurs I.3.3. : Activités liées à la santé animale.	31 31 31 32 32 32 32 32 34 34 35 37 37
CHAPITRE I : LE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE. I.1. : L'AGROPROV I.1.1. : La création des Groupements villageois ovins I.1.1. : Mise en place de l'AGROPROV I.1.1.1. : L'origine central I.1.1.2. : L'origine exécutif I.1.1.3. : Les moyens de l'AGROPROV I.2. : Le programme de crédit I.2.1. : Le fonctionnement du crédit I.2.1.1. : Critères d'éligibilité I.2.1.2. : Modalité du financement I.2.2. : La commercialisation I.2.2.1. : L'Approvisionnement en intrants I.2.2.2. : La commercialisation des moutons de Tabaski I.2.1.3. : Les remboursements du crédit I.3. : Le PRODELOV I.3.1. : Les moyens du PRODELOV I.3.2. : Activités liées à l'organisation des éleveurs I.3.3. : Activités liées à la santé animale. I.3.3.1. : Soins préventifs	31 31 31 32 32 32 32 32 34 34 35 37 37
CHAPITRE I : LE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE. I.1. : L'AGROPROV I.1.1. : La création des Groupements villageois ovins I.1.1. : Mise en place de l'AGROPROV I.1.1.1. : L'origine central I.1.1.2. : L'origine exécutif I.1.1.3. : Les moyens de l'AGROPROV I.2. : Le programme de crédit I.2.1. : Le fonctionnement du crédit I.2.1.1.1. : Critères d'éligibilité I.2.1.2. : Modalité du financement I.2.2. : La commercialisation I.2.2.1. : L'Approvisionnement en intrants I.2.2.2. : La commercialisation des moutons de Tabaski I.2.1.3. : Les remboursements du crédit I.3. : Le PRODELOV I.3.1. : Les moyens du PRODELOV I.3.2. : Activités liées à l'organisation des éleveurs I.3.3. : Soins préventifs I.3.3.1. : Soins préventifs	31 31 31 32 32 32 32 32 34 34 35 37 37 37
CHAPITRE I : LE CREDIT POUR LA PRODUCTION OVINE. I.1. : L'AGROPROV I.1.1. : La création des Groupements villageois ovins I.1.1. : Mise en place de l'AGROPROV I.1.1.1. : L'origine central I.1.1.2. : L'origine exécutif I.1.1.3. : Les moyens de l'AGROPROV I.2. : Le programme de crédit I.2.1. : Le fonctionnement du crédit I.2.1.1. : Critères d'éligibilité I.2.1.2. : Modalité du financement I.2.2. : La commercialisation I.2.2.1. : L'Approvisionnement en intrants I.2.2.2. : La commercialisation des moutons de Tabaski I.2.1.3. : Les remboursements du crédit I.3. : Le PRODELOV I.3.1. : Les moyens du PRODELOV I.3.2. : Activités liées à l'organisation des éleveurs I.3.3. : Activités liées à la santé animale. I.3.3.1. : Soins préventifs	31 31 31 32 32 32 32 32 34 34 35 37 37

I.3.5. : Activités liées à l'amélioration génétique	38
CHAPITRE II : METHODOLOGIE	40
II.1. : Zone d'enquête	40
II.2. : Choix de l'échantillon	40
II.3. : Déroulement de l'enquête	40
II.3.1. : La fiche de renseignements sur les G.V.O.	41
II.3.2. : Le Questionnaire d'enquête	41
II.4. : Analyse des données.	42
CHAPITRE III : PRESENTATION DES RESULTATS	4 4
III.1. : Identification des producteurs interviéwés	44
III.1.1. : Répartition spatiale des producteurs interrogés	3 44
III.1.2. : Le profil social des bénéficiaires	45
III.1.2.1. : Les différentes catégories d'âge	45
III.1.2.3. : Le niveau d'instruction des enquêtes	45
III.1.2.4. : Les principales activités des producteurs	45
III.1.2.4.a : L'agriculture	46
III.1.2.4.b : L'élevage	46
III.1.2.2. : Répartition des activités secondaires	46
III.2.1. : L'origine des troupeaux	48
III.2.2. : Evolution des troupeaux ovins	48
III.2.2.1. : Les effectifs moyens de départ	48
III.2.2.2.: Les achats effectués après le financement	52
III.2.2.3. : Les ventes	52
III.2.2.4. : Les effectifs moyens des troupeaux	53
III.2.2.5. : Les problèmes sanitaires des troupeaux	54
III.3. : La gestion du troupeau	56
III.3.1. : La conduite du troupeau	56
III.3.1.1. : Complémentation et supplémentation	56
III.3.1.2. : Le Gardienage	57
III.4. : Analyse du revenu monétaire des producteurs	57
III.4.1. : Evaluation des recettes	57
III.4.2. : Evaluation des dépenses	60
III.4.2.1. : Valeur des intrants	60
III.4.3. : Calcul des marges bénéfiaires	63
III.4.4. : Calcul de rentabilité	65
III.5. : L'étude des caratéristiques du financement	65
III.5.1. : Les origines de l'apport personnel	66
III.5.2. : Perception des montages et des avantages du	
crédit	66
III.6. : Les remboursements	66
III.7. : Utilisation de l'épargne générée	68
III.8. : Le crédit informel dans la zone du	
PRODELOV	68
III.8.1. : Sources alternatives de crédit	68
III.8.2. : Recours à un crédit d'appoints	68
III.8.2.1. : La garantie des prêts	69
III.8.2.2. : Utilisation du crédit d'appoint	69
III.8.2.3. : Perpecetion des avantages et	
inconvénients du crédit informel	69
III.8.2.4. : Profil du prêteur	70
III.8.2.5. : Sanction contre les mauvais payeurs	70

TROISIEME PARTIE PARTIE :

INTERPRETATION DES RESUSLTAS ET RECOMMANDATIONS	7 1
CHAPITRE INTERPRETATIONS ET DISCUSSIONS DES RESULTATS	7 2
I.1. : Les limites de l'enquête	7 2
I.2. : Interprétations et discussions	7 2
I.2.1. : Identification des producteurs	7 2
I.2.2. : Etude du troupeau ovin	73
I.2.3. : Les problèmes sanitaires	73
	74
I.2.4. : Analyse du revenu monétaire	
I.2.5. : Les origines de l'apport personnel	7 4
I.2.6. : Appréciations des bénéficiaires sur	
le crédit	7 5
I.2.7. : Les remboursements	7 5
I.2.8. : Utilisation des bénéfices gendrés	7.5
I.2.9. : Le crédit informel dans la zone du	
PRODELOV	7 5
CHAPITRE II - RECOMMANDATIONS POUR L'AGROPROV ET LE PRODELOV	7 7
II.1.: Recommandations pour l'AGROPROV et le	
PRODELOV	77
II.1.1.: Amélioration de la formation des producteurs	77
II.1.2. : Amélioration du Conctionnement des	
opérations du système de crédit	7 8
II.1.3. : Vulgarisation de paquets technologiques	, -
rentatles	79
	, ,
II.1.4. : Promotion d'une politique de mobilication de l'épargne	7 9
CHAPITRE III - RECOMMANDATIONS A PROPOS DU CREDIT ET DU	
DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE	80
III.1. : Actions à mener au niveau des institutions	
: financières	81
III.1.1. : Les banques Centrales	81
<pre>III.1.1.1. : Multiplication d'institutions de crédits</pre>	
crédit apécialisées	81
III.1.1.2. : Application de taux d'intérêt réalistes	81
III.1.2. : La CNCAS et la NPE	82
III.1.2.1. : Mettre le crédit à la portée des pasteurs	82
	84
III.2. : Actions à mener au niveau des groupements	
III.2.1. : Autonomiser les produits	84
<pre>III.2.2. : Mieux impliquer les groupements dans la</pre>	
récupération des remboursements	84
CONCLUSION GENERALE.	86

A N N E X E S

EISMV

(Economie Rurale et Gestion)

PRODELOY

AGROPROV

1989-1990

Département :

Village

FICHE	DE	REN	ISEIGNI	EMENTS
SI	UR	LES	G.V.O.	
			the state of the first	

Crédit agricole et Production ovine dans le Bassin arachidier sénégalais

N ₂ /	//			
`Date	/_/_/	/_/_/	19	
C.R.	:			

President :

Encadreur :

III distorique

:,

late de constitution :

Date de reconnaissance officielle :

Note d'ouverture du Compte :

- , Depôt mitual :
- . Versementa anvant :

Wal de mise a disposition des ionas :

mate de constitution du les troupeau maisseur :

1141 and the footpowers

lacht a jout ion Région

- Nore d'adherents :

Ages (āns)	< 25	25-35	35-50	> 50
Hommes,				
resumes				

t.			
	•	_4 - b_	ار داد.
		hataloue	

- . der de uncession
- . al de a hage
- . Jounes do village

tarrics	atioa	es adherents a	d'autres	ցոսաթա <mark>e</mark> nts	oui /_	/n	on /	/
51 U	précise	. f						

IV <u>Troupeau</u>

- Nombre de troupeaux du GVO
- Nombre de têtes encadrées par troupeau : mâles = femelles =

- Nombre de ventes depuis la création du GVO	Valeur	Lieux
. moutons Tabaski		
. moutons (autres circonstances)	•••••	•••••
. Femelles	•••••	•••••
Antres		

V Remboursement

æxcerons contre les mauvais payeurs :

۷I

EISMV

(Economie Rurale et Gestion)

PRODELOV AGROPROV

1989-1990

FICHE D'ENQUETE ************

Crédi	it a	gricole	et	Product	ion	ovine
dans	le	Bassin	ara	achidier	sén	égalais

N° //	
Date //_/ //_/	19

Identification geographique
Region:
Departement : Village :
C.R. : G.V.O. :
Profit - Stat
Nome du propriétaire :
$F(\alpha)$:
γ : σ. γ _ω γ F. / <u>·</u> /
- Alphanetraation (onetionnelle);
÷ κ.loral
- Français
ocativa. Consideration of the control of the contro
821 Built sale
+ superficie : . atachide :
. mil :
. niebe :
- production : . revenu / ha :
Elevage
Bovins de trait : Bovins de troupeau : Bovins d'embouche :

Participation a d'autres groupements :

TROUPEAU OVIM

- Origine du troupeau

 - 1.2. A partir de quels animaux ?
 - troupeau communautaire
 - vos propres animaux
 - animaux confiés
 - combinaison de :
 - →3. Quella été l'effectif au départ ?

2) Evolution du troupeau

		E	TRE	ES			SORTIES						BILAM	
		f début	Achat	Naissance	Conflage	Don	Vente Tabaski	Vente hors Tabask	Auto consomi mation	Con- flage	Don	Vol		Effection moment.
 	comm.	indiv.						10303					té	2 . 24
Béliers				}	}				{					
local		}		}	}	}	{		}		ļ			
métis			}	}	}	()	}	1				(
importés			ļ			}								
Castrats														
Antenais														
(1 an)														
Agneaux								,						
Sous-total														
mâles								:						
Brebis									1					
lan) race														
Antenaises									•					
Agnelles														·
Sous-total femelles														
TOVAL											-			

3) Problèmes sanitaires

- 3.1. Quelles sont les maladies les plus fréquentes ?
- 3.2. Avez-vous noté des cas d'avortement ? si oui combien ?

Causes de mortalité

- 1. Syndrome PPR
- 2. Pneumopathies maladies respiratoires
- 3. Diarrhée sans symptômes respiratoires
- 4. Malnutrition, cachexie, troubles de croissance
- 5. Clavelée
- 6. Maladies cutanees et ectoparasites
- 7. Maladie non identifiée
- 8. Autres
- 9. Accident

4) Gestion

4.1. Tree de bergerie

	whredvoirs				
1	mangeoires cloture	2	Assez bien	3	Passable
	blen entretenue				

4.2. <u>Conduite</u>: stabulation permanente - pâturage - conduite mixte

4.3. <u>Gardiennage</u>

MODE DE GARDIENNAGE	PERIODE
- tamilial	
- recours à une main-d'oeuvre	
- combinaison des deux	

,	1	1	
	,	,	

4.4. Complementation

- Absence

TYPE DE SOUS-PRODUITS	NATURE	PERIODE	ANIMAUX BENEFICIAIRES
Sous-produits achetés			
Sous-produits de la ferme			
Combinaison des deux			

4.5. Recours à une supplémentation minérale

		PERIODE	ANIMAUX BENEFICIAIRES
	Sel		
	Pierre à lécher		
•	Combinaison des deux		

4.6. Qualité de l'encadrement		
Dense //	Moyen //	Faible //

4.7. Main-d'oeuvre

	SPECIALISATION
toute la famille	
propriétaire seul	
femmes	
enfants	
salarié l	
salarié 2	
autre salarié	

III REVENUS ET COUTS

	1)	Vente	des	animau
--	----	-------	-----	--------

1.1. Nombre Valeur (F CFA) Lieux de vente Acheteur Période Raisons (mois)

1. AGROPROV

2. marchés

1.2. Y a-t-il utilisation de la litière ?

si cui, sous quelle forme ?

2) Coûts

2.1. Achat des animaux

NOMBRE	VALEUR	LIEUX D'ACHAT	VENDEUR	PERIODE (MOIS)
•				

2.2. Algmentation

	Unité	Prix minimum	Prix moyen	Prix maximum	Quanti.	Valeur	Lieux d'achat	Vendeur	Contraintes
Graines de coton									
Tourteaux									
Fane									
Pierre à lécher									
Supplém. minéraux									
Eau									

__/__/

2.3. Mode de rémunération du gardiennaue

	MODE	PERIODE	VALEUR
•	Espèce		
	Nature		
	Mixte		

2.4. <u>frais vétérinaires</u>

		UNITE	VALEUR	SERVICES
Déparasitage				
Vaccins	PPR			
	Clavelée			
	Pasteurelloses			
Autres	- - -			-

2.5. Autres frais

- A combien estimoriez-vous les frais de construction de la bergerie ?
 - Nombre de jours de travail.
 - Nombre de personnes ayant pris part aux travaux :
- A combien estimeciez-vous les frais d'entretien de votre bergerie ?

- Coûts des équipements de la bergerie :

EQUIPEMENTS	NOMBRE	VALEUR	ANNEE D'ACQUISITION	ETAT
Abreuvoirs Mangeoires				
Cordes				
Autres				

-	Quels	sont	les	frais	liés	ă	1	'acheminement	des	animaux	vers	les	lieux	de	vente	?
---	-------	------	-----	-------	------	---	---	---------------	-----	---------	------	-----	-------	----	-------	---

- Frais de manutention :
- Frais de transport :
- Achat d'aliments
- Est-ce que vos animaux sont assurés ?
 - si oui, montant des frais d'assurance :

PIMARCEBENT

11

- 1. Quel a été le montant de votre apport personnel ?
 - Quelle est l'origine de cet apport ?
- 2. Combien la CNCAS vous a prêté ?
- 3. Quelle a été la date de mise en place de de prot ?
- 4. A combien s'élève la garantie qui vous a été demandée?
- 5. Quels sont les frais encourus pour avoir le financement au niveau individuel ?
 - Assurance :

- Constitution de dossier	, Participation au G.V.O.
6. Quels sont les avantages que vous attendez	du financement ?
7. Le financement comporte-t-il des inconvénie	ents ?
V REMBOURSEMENT	
V REMBOURSEMENT	
5.1. A combien de versements devront s'effecti	uer le remboursement ?
5.2. Avez-vous déjà effectué un versement ? (s	si non, 5.5.)
	No
si oui, preciser la date	, le montant
5.3. A quand le (s) prochain (s) versement (s)] ?
Préciser date	, le montant
5.4. Quels sont les modalités de versements ?	
- oŭ ?	
	•
- A qui ? G.V.O. // AGROPROV //	CNCAS // Ne sait pas //
5.5. Espérez-vous pouvoir rembourser ? oui /_	
5.5. Esperez-vous pouvoir rembourser / oui /	_/ , non //
- A quand le ler versement ?	, montant ?
le 2e versement ?	, montant ?
- si non, donnez les raisons :	

V UTILISATION DE L'EPARGNE GENEREE

/__/_/

Que faites-vous des bénéfices que vous avez	z réalisés ?
1. Achat d'intrants pour l'élevage	//
2. Achat d'intrants pour l'agricult	ture //
3. Thésaurisation //	
4. Dépôt au niveau de la banque	//
5. Achat de vivres //	***
6. Achat de brebis, de bovins	SCIENCES ET MED.
7. Autres :	THE HAT WELL
- -	
CREDIT INFORMEL	
l. Avez-vous la possibilité de produire sar	ns crédit 2 aut / / non / /
Pourquoi ? -	
-	
. Comment ?	
-	
-	
2. Si le choix était libre, pour les mêmes	montants, dans qel secteur investiriez-vous ?
Pourquo1 ?	
-	
-	
÷	
3. Avez-vous la possibilité d'obtenir aille	eurs un crédit équivalent au montant octroyé par la CNC
3. Avez-vous la possibilité d'obtenir aille oui // ; non //	eurs un crédit équivalent au montant octroyé par la CNC

/__/__/

Montant en espèces	miniuum	maximum	durée

4. Avez-vous déjà reçu un crédit d'appoint ?

NOMBRE DE FOIS	MONTAN'I RECU	PERIODE	MONTANT REMBOURSE	DUREE	INTERET

- A quoi est destiné ce prêt ?

- Quelle est la garantie qu'on vous demande en général ?

- Quels sont ses avantages ?

/__/__/

- Quels sont ses inconvénients.?
- Quelles sont les conditions de remboursement ?
- Comment jugez-vous l'accès à ce type de prêt ?
- Profil du prêteur
Agriculteur // Commerçant du village // Fonctionnaire // Eleveur /
Commerçant extérieur // Autres //
- Quelles sont les sanctions prévues contre les mauvais payeurs ?
-
•
-

VIII AUTHES INFORMATIONS UTILES

SERMENT DES VETERINAIRES DIPLOMES DE DAKAR

"Fidèlement attaché aux directives de Claude Bougelat, fondateur de l'Enseignement Vétérinaire dans le monde, je promets et je jure devant mes maîtres et mes aînés:

- * d'avoir en tous moments et en tous lieux, le souci de la dignité et de l'honneur de la profession vétérinaire.
- * d'observer en toute circonstance , les principes de correction et de droiture fixés par le code déontologique de mon pays.
- * de prouver par ma conduite , ma conviction que la fortun e consiste moins dans le bien que l'on a que dans celui que l'on peut faire.
- * de ne point mettre à trop haut prix le savoir que je dois à la générasité de ma patrie et à la sollicitude de tous ceux qui m'ont permis de réaliser ma vocation.

QUE TOUTE CONFIANCE ME SOIT RETIREE S'IL ADVIENNE QUE JE MÉ PARJURE " VU

LE DIRECTEUR

DE L'ECOLÉ INTER-ETATS

DES-SCIENCES ET MEDECINE

VETERINAIRES

LE CANDIDAT

LE PROFESSEUR RESPONSABLE
DE L'ECOLE INTER-ETATS
DES SCIENCES ET MEDECINE
VETERINAIRES.

VU
LE DOYEN DE LA
FACULTE DE MEDECINE ET
DE PHARMACIE

LE PRESIDENT DU JURY

VU ET P	ERMIS D'IMPRIMER
DAKAR,	LE

LE RECTEUR, PRESIDENT DU CONSEIL PROVISOIRE DE L'UNIVERSITE CHEIKH
ANTA DIOP DE DAKAR